

THÈME 13: LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE

L'étude de la période de la Première Guerre mondiale doit être également l'occasion avec les élèves de revenir sur le contexte social très particulier de La Réunion. Alors qu'il leur est souvent difficile de comprendre les bouleversements intervenus depuis les années 1960, il leur est encore plus difficile de comprendre ce que pouvait être la réalité du quotidien entre 1914 et 1918. Travailler sur des éléments concrets comme l'état sanitaire, l'alimentation ou les inégalités sociales qui apparaissent soit ouvertement, soit en filigrane, dans les articles est un bon moyen d'inscrire la guerre dans son contexte insulaire. Enfin, l'écho que peuvent encore avoir cent ans après certains faits de société permet de poser la problématique du développement insulaire dans la longue durée ainsi que l'importance de la contextualisation en histoire.

Activités possibles

1- L'état sanitaire de la population – L'état sanitaire de la population en 1914 apparaît clairement comme mauvais à travers la lecture de la presse. Une sélection d'articles peut d'ailleurs permettre aux élèves de retrouver tous les problèmes qui se posent. Le paludisme est une des inquiétudes majeures (281-282) comme le montre le cas concret de la commune de Sainte-Marie (283), mais une maladie comme la rougeole, qui sévit au Port en avril 1916, semble tout aussi difficile à vivre (284).

Le 6 novembre 1914, l'annonce d'une remise en vigueur de l'interdiction d'élever des animaux de basse-cour en ville (285) est également l'occasion de faire réfléchir sur l'aspect des villes réunionnaises. L'appel aux autorités pour mettre fin en décembre 1914 à la libre circulation des lépreux en ville, et tout particulièrement dans les marchés, par crainte d'épidémie, mais aussi parce qu'ils « offrent au dégoût des passants leurs plaies hideuses » (286) est un support qui permet d'aborder de manière plus large les représentations face à cette maladie.

La question de l'eau est un problème quotidien qui contribue à l'état sanitaire déplorable, qu'il s'agisse du cas du Tampon en novembre 1915 (287), de Saint-Pierre en mars 1916 du fait de la sécheresse (288) ou de Saint-Leu, en septembre 1916, du fait de l'incurie des édiles et bien que cette ville accueille déjà en nombre important « villégiaturistes et baigneurs » (289).

La question de l'eau est également l'occasion d'aborder celle de l'hygiène à travers des publicités pour le savon, en particulier celle pour le « savon des Seychelles » (290) dont on vante le prix plus bas que tous les autres qui sont importés (291-292). Le savon est en effet un produit qui n'est pas fabriqué localement, qui vient parfois à manquer et dont le prix connaît en 1915 une hausse vertigineuse (293).

La question de l'alimentation est également importante qu'il s'agisse des fréquentes brèves autour de la saisie de nourriture avariée (294) ou de la difficulté d'effectuer des contrôles sur les animaux comme à Saint-Pierre où, en 1915, on ne dispose pas de vétérinaire (295).

La mortalité infantile est également dramatique à cette époque et il est possible d'aborder cette question à travers un article du 5-6 février 1916 dans lequel il est expliqué que « dans une commune éloignée des grands centres on se plaint de l'exercice illégal de l'art des accouchements » (296)

Les publicités consacrées aux compléments alimentaires pour lutter contre les anémies sont fréquentes, le « vin Nourry » ayant, est-il expliqué, les mêmes vertus que l'huile de foie de morue, le goût en moins... (297 à 300)

L'ensemble de ces difficultés sanitaires se traduit à travers les bilans des conseils de réforme comme celui d'avril 1916 où on note qu'à Saint-Denis seuls 250 hommes ont été reconnus bon pour le service sur les 3 000 qui se sont présentés. (301) Cet état de fait n'est d'ailleurs pas sans inquiéter certains responsables locaux qui craignent pour « l'avenir de la race » car les jeunes Réunionnais sont, selon eux, moins aptes que les anciens. Ils attribuent cela au fait que les jeunes refusent de plus en plus le travail aux champs et il leur semble donc urgent de développer la pratique du sport (302).

2- S'alimenter en temps de guerre – Une des premières conséquences de la guerre est l'augmentation du prix de l'alimentation, que le maire de Saint-Paul cherche d'ailleurs à prévenir dès le 17 août 1914 (303). Il semble en effet qu'aux premiers jours de guerre cette hausse soit sensible comme c'est le cas à l'Étang-Salé (304). La vie dans les hauts, comme à la Plaine des Palmistes, semble d'ailleurs en ces premières semaines de guerre déjà très difficile pour les petits planteurs de géranium qui sont écrasés par le coût de la vie (305). En février 1916 la situation à la Plaine est « à son comble » rapporte une tribune libre qui dénonce le non-respect des arrêtés du gouverneur (306), tandis que dans le quartier du Bois de Nèfles on se demande comment faire pour continuer à vivre face à l'augmentation du prix de la balle de riz (307).

La presse ne manque pas de dénoncer les spéculateurs « cette espèce de requins odieux, qui opèrent sur toutes les denrées possible, mais surtout sur les riz. Qu'ils soient des jaunes, comme tels Célestes madres, arabes, créoles ou européens, ils se sont joués jusqu'à présent des plaintes du public et des réclamations de la presse (...) » (308). La peur de manquer d'approvisionnement en riz dès le début du conflit avait par ailleurs conduit Le Progrès à refuser une éventuelle aide demandée par l'île Maurice (309). On ne manque pas d'annoncer à travers des brèves les commerçants qui se sont fait verbaliser pour non-respect des prix fixés (310). [Voir aussi sur le sujet le thème 11.3 « les chinois ».] Dès le 20 août 1914 un décret autorisait pourtant le gouverneur à prendre toutes les mesures pour empêcher l'accaparement des denrées et à fixer les prix (311). Cette tension sur les prix se traduit aussi par la multiplication des délits liés à la nourriture, comme ces vols de volailles à répétition à Saint-Pierre en février 1916. (312)

Pour faire face à cette situation, la presse incite à la mise en place de cultures « pour l'effort de guerre » (café, cacao, tabac, girofle...) qui contribueront à l'œuvre de « la plus grande France ». (313) Plus concrètement, A. de Villèle invite, en octobre 1914, les agriculteurs locaux à produire plus de viande et de saindoux au cas « où la guerre se prolongerait au-delà de quelques mois ». (314) Un article du 27 août 1915 note que l'arrêt des importations de chocolat a stimulé la production d'un chocolat pays de qualité. (312)

Le Peuple, le 15 mars 1916, déplore par ailleurs le manque de volonté des pouvoirs publics à développer des industries dans l'île (316). Il relaie d'ailleurs les campagnes de presse du Progrès (317) appelant à la création d'industries locales dans le domaine de l'alimentation, mettant en cause les responsables politiques locaux et l'administration.

Pour essayer de stimuler les achats certains commerçants, comme l'épicerie « Aux Alliés », n'hésitent pas à annoncer par voie de publicité l'arrivée de stocks de marchandises à des prix permettant aux ménagères de « faire de réelles économies ». (318)

3- Les inégalités sociales – Nombreux sont les articles du Peuple ou du Progrès qui soulignent les inégalités qui caractérisent la société insulaire. Dès le 14 août 1914, Le Progrès indique que « la mobilisation va priver de nombreuses familles de prolétaires de leur gagne-pain quotidien » et il invite donc les personnes qui ont les moyens à soutenir l'œuvre de charité des « dames de la Société de Saint-Denis » (319). Les inégalités sociales peuvent également se voir à travers nombre de thèmes traités comme par exemple cet article du Progrès, le 4 octobre 1914, qui explique que les Plaines et Hell Bourg sont mieux desservis par les autos que le Sud du fait de la nécessité de servir avant tout les riches familles qui s'y rendent pour « le changement d'air » [voir 280 dans le thème 12.5]. Le Peuple du 13 mars 1916 propose pour sa part la tribune de « contribuables indignés » contre la misère dans laquelle le maire de la Possession laisserait sa commune. (320). Le 4 août 1916 le même journal dénonce l'existence à Saint-Paul d'un cimetière pour les riches et d'un autre pour les pauvres (321). Dans Le Progrès, on relève un article du 15 octobre 1914 qui s'insurge contre les faibles crédits donnés à « l'office du travail » local en expliquant que ces inégalités ne changeront pas dans l'île tant que « notre conseil général ne sera recruté que dans une classe sociale » (322). Le 15 août 1915 le journal publie cette fois une grande tribune sur la misère locale, le chômage et l'argent qu'il faudrait investir pour y mettre fin. (323)

Plus directement en lien avec le conflit lui-même le Peuple du 13 août 1916 évoque l'aide aux mutilés organisée par le Foyer réunionnais en soulignant le peu d'instruction et la moindre prise en charge des soldats créoles par rapport aux soldats métropolitains. (324-325). Le 23-24 septembre le journal dénonce cette fois le fait que les sursitaires sont toujours les mêmes privilégiés tandis que « la bonne chair à canon est celle du prolétaire » (326). La guerre a été enfin pour les usines sucrières une période d'embellie, mais le Progrès du 17 novembre 1915 explique dans une longue tribune que cela ne touche qu'une grande minorité alors que la grande majorité des Réunionnais a vu sa misère accentuée par la guerre (327).

4- « De l'Ancien ou du neuf » (1914-2014) – 4- Quelques articles permettant de mettre en perspective des questions de société qui ne restent pas sans écho cent ans plus tard...

a- Le calendrier scolaire : Tout au long du mois de décembre 1914 est débattue la « très vieille question de la fixation des vacances ». Face aux professeurs qui demandent que les vacances aient lieu en janvier-février pour des raisons cli-

matiques, plutôt qu'en août-septembre, le proviseur organise un référendum qui aboutit à la décision du statu quo (100 voix pour le changement pour 114 contre). (328 à 331)

b- Les incendies de forêts : En novembre 1915, tous les Hauts de l'ouest sont visiblement touchés par d'immenses incendies de forêts. Le journaliste, sous la forme d'un entretien fictif se demande si ce n'est pas « une conséquence du problème économique et social qui se pose dans l'île » car les petits agriculteurs pourraient être tentés ainsi de gagner du terrain pour mettre des champs en culture et arriver à survivre. Cet article permet par ailleurs de noter la coupure de mode de vie qu'il peut y avoir entre une partie favorisée et urbaine de la société et la population rurale des Hauts : « A Saint-Denis, nous ne nous faisons pas une idée exacte, nette, vraie en somme, de la mentalité des populations campagnardes qui habitent nos hauteurs ». (332)

c- « Mobilité et préférence régionale » : Deux articles qui permettent de mettre en perspective ces thèmes qui sont liés. Philinthe, dans un article du Progrès du 11 décembre 1915, souligne sur deux colonnes la nécessité pour les Réunionnais de migrer et d'aller chercher un emploi ailleurs, en particulier à Madagascar (333). Le Peuple du 18 août 1916 déplore pour sa part le manque d'écoles professionnelles dans l'île et l'obligation qu'il y a eu pour toute une partie de l'élite d'aller s'employer ailleurs (334). Il s'insurge contre le fait qu'on fasse venir dans ces conditions des agents techniques de métropole. On peut ajouter à cela le thème 11-3 évoqué par ailleurs et qui évoque la place des Indiens dans la société réunionnaise.

d- Les requins : Qui se doutait qu'en 1916 la presse exigeait du maire de Saint-Paul qu'il interdise aux enfants la baignade dans la baie qui « pullule de requins » ? Mais, dans le contexte de l'époque, ce qui semble choquer le plus est l'atteinte aux bonnes mœurs... pour baignade « en tenue indécente ». (335 et 336) On notera également dans un entrefilet l'utilisation de chiens pour s'amuser à tirer au pistolet sur les requins au large de Saint-Denis (337).

e- Le tourisme : Le 18 septembre 1914, le Progrès annonce sur quatre colonnes la création d'un syndicat d'initiative touristique comme étant une création mettant « non seulement les Réunionnais mais les Européens, tous les Européens, à même de comprendre ce que nous cachons depuis longtemps non par jalousie ou par égoïsme, mais par manque d'initiative ». (338-339) Cet article qui liste les atouts touristiques de l'île pourrait être comparé à la vision actuelle du potentiel touristique local (est-ce qu'en 1914 on perçoit le tourisme de la même façon qu'un siècle plus tard ?), mais il peut servir par ailleurs à montrer qu'il n'est pas dans les esprits que la guerre sera longue... Le lendemain, 19 septembre, c'est un long article de Marius-Ary Leblond qui revient sur la création de ce syndicat, liste les caractéristiques géographiques et humaines de l'île, et salue tout particulièrement la publication d'un « Livret-Guide » en français et en anglais. (340)

On pourrait ajouter à cette étude un article paru dans le Peuple du 8 septembre 1916 qui dépeint la vie des familles venues, en train, faire de la villégiature à Saint-Gilles-les-bains. (341) ou encore un article évoquant « le changement d'air » dans les hauts des classes sociales privilégiées [voir 280 dans le thème 12.5].



Collection Angelin

126 Réunion — Une Pêche de Requin - Atterrissage

FRAD974_5FI33.4, carte postale entre 1905 et 1920.

LE PALUDISME A LA REUNION

— « 0 » —

Le maire d'une commune particulièrement éprouvée prend une judicieuse initiative pour lutter contre le mal.

On sait que depuis quelques mois, la fièvre paludéenne règne dans notre colonie de la Réunion et qu'elle y produit de sérieux ravages.

Si nous prenons, par exemple, le 2^e arrondissement, que voyons-nous ?

De riantes localités occupant la hauteur moyenne de l'île et que la fièvre n'avait jamais visitées, telles que le Tampon, l'Entre-Deux, les Aviron, les Trois-Bassins, les hauteurs de St-Paul, le Dos-d'Ane, sont désolées par le fléau depuis 1914.

Un de nos correspondants ayant demandé au maire de St-Paul, M. Achille Prément, praticien éprouvé, quelques renseignements sur l'épidémie particulièrement grave dans les « hauts » de la charmante localité qu'il administre, M. Prément a déclaré :

« Oui, le mal existe et surtout dans des régions qui jusqu'alors, avaient été épargnées. Et pour comble de malheur beaucoup de gens, n'ayant point de médecins à leur portée, ont procédé à la « quiniisation » de leurs malades dans des conditions fort fâcheuses pour ceux-ci. Que de mères de familles, croyant bien faire, ont répandu les deuils autour d'elles en bourrant leur petit monde de drogues mal appropriées et dangereuses !

Comme maire de Saint-Paul, d'accord avec les dévoués médecins j'ai pris une modeste mesure, ... qui a fait merveille ! J'ai envoyé un infirmier expérimenté, que j'ai toujours sous la main, visiter les localités éprouvées. Cet homme a visité la Plaine, Bois-de-Nèfles, où la malaria et tout son cortège sévissaient avec rage ; après un temps de repos, il vient de repartir pour la Saline, St-Gilles-les-Hauts, le Bras-Canot, etc. Il a pratiqué des centaines d'injections hypodermiques de quinine ; il a régularisé le flot débordant des purgatifs... prodigués les bons conseils contre les moustiques, la mauvaise hygiène, les pratiques de bonne femme. Partout le fameux « mystérieux » a cédé devant ses pas ! Tout le monde est au travail maintenant.

Les localités qui n'ont pas reçu encore sa visite me le réclament, Je pourrais vous faire voir à ce sujet nombre de lettres, même d'adversaires politiques aisés, sans distinction d'opinions politiques, entre autres, M. Lucas, adjoint au Maire, et M. André Martin, propriétaire, ont aidé de toutes leurs forces aux modestes efforts de la commune, par de précieux appoints de nourriture reconfortable qui furent distribués judicieusement aux malheureux convalescents. »

C'est là une très heureuse initiative, inspire sans doute de celle qui avait été prise à Madagascar, où le petit nombre de médecins a rendu nécessaire la création d'officiers de santé et d'infirmiers mobiles.

281 (Le Progrès 16
septembre 1914)

ains de l'hôte et s'y fixent au moyen des forts crochets dont leur mâchoire se trouve armée. Il s'ensuit une anémie de plus en plus prononcée chez le sujet, dont le système nerveux se trouve en outre déprimé, au point que le patient tombe bientôt dans l'indifférence, l'apathie la plus marquée.

Cette sale maladie — c'est le cas de la dite — existait à Maurice.

Gare à nous !

L'AUTO GOUVERNEMENTALE

La belle auto de l'Administration a été envoyée aux superbes ateliers de notre ami Coriolan qui a reçu et inspecté tout le mécanisme. Le vernis de la voiture légèrement abimé par la lampe à essence a reçu la nouvelle aussi par et brillant que le meubler.

Les ateliers de Monsieur Coriolan qui est excellent mécanicien est à transformer et à moderniser sont le rendez-vous de la plupart des propriétaires d'autos.

Nous y avons vu entre autres ma-

chines celle de l'honorable et vénéré Maire de St-Benoit.

TAT-CIVIL DE ST-DENIS

Du 20 Octobre 1915

Naissances

Adrienne Gaspard, Georges François Alexandre Puaux (Materuite), Octave Hoateau.

Décès

Marie Gabriel de Ballemare, 60 ans, rue Juliette Dodu.

Calendrier

Aujourd'hui Jeudi 21 Oct. 1915
24ème jours de l'année

Léver du soleil 5 h. 40

Coucher du soleil 5 h. 54

Lune : Pleine Lune le 23.

P. te : Saint-Ursule

NOUVELLES DE LA GUERRE

Cablogrammes Havas

Tananarive le 18, à 6 h. 15

Rejetâmes trois nouvelles attaques nord-est de Souchez; lutte continuelle tranchées Sommes et Vorges.

Pétrograd: On annonce publication imminente manifeste Tsar réglant attitude Russie vis-à-vis Bulgarie.

Général Sarrail commandant troupes Orient Sa onique allant Serbie.

CHOSSES DE CHEZ NOUS

Causerie hygiénique

Voici la saison des grandes chaleurs! Notre hiver si doux, si agréable a disparu avec les derniers beaux jours de septembre! Bientôt, alors que nos braves poitins souffriront du froid, nous commencerons à ressentir un peu trop vivement la caresse du soleil! Novembre, Décembre, puis Janvier et Février aux jours longs et brûlants, c'est en effet, le régime même de l'astre qui nous donne sa lumière.

Autrefois, au moment de la découverte de l'île, on n'avait guère à redouter cette période de l'année. L'état sanitaire de la Colonie était excellent: on ne connaissait pas encore la redoutable paludéenne qui fait tant de ravages parmi notre population du littoral, Bourbon était un véritable Eden!

La situation, et personne n'osera nous contredire — n'est plus la même aujourd'hui. Aussi chacun craint-il et avec raison ces mois qui arrivent! Car, on dirait qu'ils apportent avec eux toutes sortes de maladies aussi dangereuses les unes que les autres, aussi pernicieuses, fièvre jaune, et que sais-je encore? C'est le paludisme qui s'aggrave et qui provoque toutes ces complications!

On devrait donc, et c'est la logique même, prendre au début de l'été certaines précautions indispensables pour pouvoir atténuer les maux qui nous accablent durant cette longue période de chaleur.

Notre devoir serait de rechercher non seulement les raisons de ce déplorable état sanitaire, mais encore d'essayer d'y remédier par tous les moyens qui sont à notre disposition.

Malheureusement, on ne fait rien ou presque rien! Certes, on a publié des circulaires fort bien rédigées, on a démontré que c'est le moustique, cet anophele dangereux, qui est le véritable véhicule du microbe de Laveran, mais

après? Quelles résolutions pratiques a-t-on prises? Quelles mesures sérieuses ont été adoptées pour détruire cet insecte pernicieux?

La réponse est bien triste à formuler, car jusqu'à présent, on est resté les bras croisés en face de ce grave danger qui s'appelle le paludisme, et qui finira par user, par détruire la race créole!

Notre défaut, défaut national pourrait-on dire, est de trop parler et de ne pas agir assez. Nous perdons notre temps en discussions fort savantes, mais stériles; nous ne savons pas réaliser nos meilleures idées!

Voyez ce qui s'est passé pour le Paupérisme! Un Gouverneur a développé cette question dans une intéressante brochure; nos journaux l'ont étudié à leur tour, et à l'unanimité on a reconnu la nécessité d'entreprendre la lutte contre ce terrible fléau qu'est la misère.

Bah! tous ces nobles projets sont maintenant oubliés, et on n'a pris aucune décision, — aucune, entendez-vous, — à ce sujet; et nous continuons à être comme par le passé, plus misérables encore, et nous mangeons toujours « nos brèdes et notre rougails » quand il y en a — ce qui a tant scandalisé Monsieur Cor!

Vraiment, en sera-t-il de même pour le Paludisme! Ce serait fort regrettable, car ici le péril est plus menaçant et il faut le conjurer à tout prix!

On Passons donc remarqué d'ailleurs, car on a créé un service de Prophylaxie, dirigé par l'éminent docteur Jules Auber.

On a voté des crédits à cette intention. Disons immédiatement qu'ils ne sont pas suffisants. On a inscrit 20.000 francs au budget pour cette nouvelle institution. C'est dérisoire alors que c'est cent, deux cent mille qu'il faudrait pour agir avec quelque chance de succès!

Le Service de Prophylaxie lui-même est à notre avis mal organisé.

Nous rendons hommage à la science de son directeur actuel, mais nous croyons que malgré toute sa compétence, il ne pourra jamais en assurer, seul, le parfait fonctionnement.

Le Service de Prophylaxie de-

vrait se composer d'un comité qui s'appellerait, par exemple « Comité d'Hygiène » peu importe le titre d'ailleurs. Ce comité formé de médecins, de pharmaciens, de quelques conseillers généraux, du Chef des Travaux Publics serait présidé par le D^r Jules Auber qui a toute l'autorité voulue pour le diriger.

Cette Commission sanitaire se rendrait dans chaque quartier de l'île, où on lui adjoindrait le Maire, l'Instituteur et le conducteur des Travaux Publics, et alors elle examinerait minutieusement les travaux à effectuer pour faire assainir la localité: Mares à dessécher, rivières dont il faudrait détourner le cours, nuisances quelconques, elle passerait tout en revue. Ensuite, elle fixerait la somme nécessaire pour l'exécution de ces différentes entreprises, et son rapport serait remis à M. le Gouverneur!

Celui-ci à son tour, d'après les ressources de la Colonie, inscrirait au budget les crédits sollicités pour telle ou telle commune, ce qui permettrait de commencer immédiatement les travaux signalés par le Comité d'hygiène!

Ces travaux seraient exécutés sous les ordres et le contrôle d'un Agent supérieur de Prophylaxie.

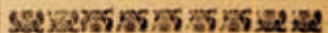
De cette manière seulement, on arrivera à un bon résultat. Certes, ce n'est pas en un jour, ni en un an, qu'on pourra terminer cette œuvre d'assainissement; il nous faudra bien du temps pour la mener à bonne fin, mais avec de l'énergie que ne fait-on pas?...

Reste la question d'argent! C'est la principale objection au projet que nous soumettons à l'attention de M. le Gouverneur!

Et! bien! on en trouvera! Il s'agit là, en effet, d'un travail capital et urgent! C'est l'avenir de Bourbon qui est en jeu; c'est la race créole qu'on défendra contre son ennemi le plus acharné, le paludisme, qui tous les ans, fauche tant d'existences humaines dans notre pays!...

Et nous sommes sûrs que pas un conseiller général, ne refusera les crédits réclamés à cet effet par le Gouverneur, puisque cet argent ne devra pas servir à satisfaire tel ou tel parti, telle ou telle ou telle personnalité, mais bien à rendre à la Colonie sa salubrité d'autant!...

F. N.



VISITEZ

LE BEAU

MAGASIN JACQUEMIN

Rue de l'Eglise

Franchise Postale

Le dernier numéro de « l'Officiel » promulgue à la Réunion la loi du 22 Juin 1915 qui accorde la franchise postale aux poquets et colis postaux à l'adresse de nos mobilisés.

Ce nous est une satisfaction de dire que c'est à une intervention du Progrès et à une démarche spéciale de son Directeur auprès du Chef de la Colonie qu'est due cette promulgation.

Au nom des femmes, des mères, des sœurs, des enfants de nos soldats pauvres nous en remercions profondément Monsieur Duprat.

Nous savions que ce n'était pas en vain que nous nous adressions à son cœur de patriote et à sa sollicitude ardente pour tous ses administrés.

Echo de Ste-Marie

Le distingué Chef de Prophylaxie le Dr Jules Auber a fait visiter jeudi dernier toutes les cours de Ste-Marie ! Nous lui en sommes reconnaissants !

Bon nombre de propriétaires du centre urbain ont été contraints de se débarrasser de leurs porcs chéris. Cela n'a pas été sans récriminations comme vous le comprenez bien !

C'est la première fois, à notre connaissance tout au moins, que Ste-Marie est ainsi visitée par les agents du Service de Prophylaxie,

Ceux-ci ont pu voir comment le Service des Travaux Publics se paye notre tête ! Les cuvettes sont dans un état de saleté indescriptible ; l'eau y séjourne des mois, se corrompt et provoque la fièvre qui sévit d'ailleurs avec force en ce moment dans toute la localité !

Mais ce sont surtout nos deux rivières, le « Charpentier » spécialement dont l'eau est plus que corrompue, qui occasionnent de nombreux cas de paludisme. Les dangereux anophèles y abondent. Qui ne connaît de réputation les fameux moustiques de Ste-Marie. Ils sont légendaires !

Nous signalons cette particularité au Chef du Service de Santé pour qu'il tente des démarches auprès de l'Administration qui pourrait, à l'aide d'une équipe de condamnés, faire creuser le lit de ces deux rivières, de façon que leurs eaux arrivent à la mer !

Ces travaux d'hygiène ne coûteraient presque rien à la Colonie,

D'ailleurs la Commune de Ste-Marie accepterait de grand cœur, nous en sommes presque sûrs, de prendre la moitié des dépenses à sa charge.

CORRESPONDANT,

283 (Le Progrès 4 juillet 1915)

Petites Nouvelles

— 0 —

St-Paul les Hauts

Trop de pluie depuis huit jours, le maïs est sauvé mais on ne peut pas le récolter, les haricots sont à peu près perdus. Tous les chemins sont dégradés et certains impraticables.

St Paul

Depuis quelque temps il y a de la pluie tous les après-midi, parfois un peu d'orage. On se dirait en plein hivernage. Le baromètre ne baisse pas et la chaleur a un peu diminué. La rougeole a fait son apparition à l'école des filles.

Municipalité

C'est le premier adjoint Frédéric Payet qui liquide les affaires courantes du Lundi au Vendredi, car le maire Prémont reprend les rênes de sa commune pendant les journées du Samedi et du Dimanche.

Port

L'état sanitaire est déplorable, aggravé de toutes sortes de maladies avec en sus la rougeole qui s'étend de plus en plus. Heureusement que notre brave et bon docteur Renaudière ne marchand pas ses soins à toute la population qui lui est très reconnaissante.

Au C.P.R. c'est toujours la terreur. Tout se vend à des prix inabornables.

Asile des Aliénés

M. Orme a pris ses fonctions depuis le 1er de ce mois et a été bien accueilli par son personnel.

Les folles l'appellent « mon vieux papa ».

PAR CHARRETTE

Les Domaines ont vendu hier à l'encan une ânesse qui a été achetée par les P. T. T. Cette bête doit être attelée à une charrette que fera quotidiennement le transport des plis de la Poste en gare. C'est une heureuse innovation et qui déchargera le convoyeur de service d'une pénible tâche.



LES MARAICHERS

L'arrêté qui défend aux maraichers et à tous autres marchands de colporter leurs produits en ville avant 9 heures vient d'être remis en vigueur.



SALUBRITÉ PUBLIQUE

Il est question également de remettre en vigueur l'arrêté interdisant l'élevage des porcs et autres animaux de basse-cour en ville. C'est très bien.



POUR LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

La campagne patriotique de notre confrère du « Peuple » a laquelle nous sommes associé a porté ses fruits.

La Commission Coloniale doit se réunir incessamment pour proposer au Conseil Général le vote des crédits nécessaires



CESSATION DE TRAVAUX

Les travaux de réfection du Pont de la Ravine à Marquet sont arrêtés depuis samedi dernier. 300 ouvriers se trouvent par ce fait sans travail.



Bulletin

A QUI DE DROIT

Nous appelons l'attention de M. le Chef de la Santé sur les lépreux qui, malgré les ordonnances publiées à ce sujet, se balladent dans nos rues et offrent au dégoût des passants la vue de leurs plaies hideuses. S'il est un lieu qui ne doit pas être fréquenté par ces malheureux et déshérités de la vie c'est le Marché.

Nous attirons l'attention de qui de droit et nous le prions même au point de vue de l'hygiène et de la santé publique de veiller à ce que tous ceux qui viennent y débiter des denrées ne soient pas atteints de cette redoutable maladie.



CHUTE

Nous apprenons avec peine que l'estime secrétaire de police T... du 1^{er} arrondissement, s'est déhanché du côté droit ce matin en tombant de bicyclette, dans la cour de l'Hôtel de Ville. Il a été immédiatement transporté chez lui.



FETE PATRIOTIQUE

Il n'y a pas qu'à la Capitale qu'on s'occupe d'organiser des fêtes pour réunir des fonds pour les victimes de la guerre. Une jolie Kermesse aura lieu dans le même esprit dimanche à la Ravine des Cabris. Elle obtiendra nous en sommes certains, d'appréciables résultats pour nos chers blessés.



Cablogramme Havas

Tanaisrive le 8 à 10 h 55

Officiel Communiqué. — Violents combats d'artillerie ; lutte d'engins de tranchées sur les fronts de Belgique, de l'Oise, de la Somme et de Champagne.

En Argonne une de nos mines détruisit une sape allemande.

Armée Orient. — A Râbrovo nous consolidons les positions conquises ; devant Krivolak de nouvelles attaques bulgares furent repoussées.

Pétrograd Officiel. — Au sud-ouest de Riga nous attaquâmes avec succès et occupâmes le cimetière près du village de Lavour ; sur la rive gauche de Dvina nous dispersâmes les Allemands. L'ennemi tenta le passage de la Dvina au sud de Plivers nous enlevâmes la seconde ligne de tranchées allemandes, sur la rive ouest du lac de Sventen, nous fîmes plus de trois cents prisonniers ; sur la rive gauche du Styr nous repoussâmes toutes les contres attaques ennemies.

Salonique — Les Serbes tiennent fermement la pas de Babouna, ils repoussèrent des assauts répétés des ennemis qui subissent des pertes énormes.

CHOSSES DE CHEZ NOUS

ALLONS-NOUS MANQUER D'EAU ?

Mon vieux voisin me répétait toujours durant ces longs jours d'octobre, où le soleil le plus éclatant brûlait toutes nos plantations. « Ne vous tourmentez pas, bientôt nous aurons une pluie abondante, attendez la fête des Morts. » A la campagne, on croit en effet, que la sécheresse, — quand elle existe, — doit cesser indubitablement à cette date. C'est une légende bien entendue, mais qui a la force d'une véritable théorie scientifique pour certains de nos agriculteurs.

Cette année-ci, tout au moins, elle ne s'est pas réalisée. Nous sommes au quatre Novembre, et le ciel continue à être d'un pur idéal. Aucun nuage noir, ces précurseurs intallibles du mauvais temps.

Une brise désagréable, semblable au simoun souffle sans discontinuer, soulève des fiots de poussière qui se dépose ensuite sur les arbres, sur les maisons, sur les murs, ce qui leur donne comme un air de tristesse et de désolation. En certains endroits, on se croirait dans un désert : le chien même si vivace et si dur n'existe plus. Tout a été « grillé » par le soleil.

Cette sécheresse ne s'étend pas seulement à une commune, mais c'est ainsi dans toute l'île. A la Plaine des Palmistes par exemple où la pluie est si fréquente, on n'a rien eu depuis trois mois au moins.

A Hell-Bourg, aux Trois-Bassins, au Bois Blanc lieux frais et humides, même constatation !

Les conséquences d'un pareil sécheresse, — car c'en est un — sont très redoutables. C'est l'île entière qui peut être détruite d'un moment à l'autre par le feu, car dans de telles conditions une étincelle suffit pour embraser une étendue de plusieurs kilomètres.

Dans mon village, bon nombre de « carreaux » de canacs ont été ainsi détruits, et la série n'est pas close.

L'immense incendie des hauts de St-Paul qui s'étend actuellement jusqu'à la rivière St-Etienne n'a pas d'autre cause. C'est la sécheresse qui est la seule coupable !

Mais conséquence bien plus gra-

ve encore, cette terre surchauffée ne peut plus être cultivée.

« Voyez le tort que cela nous fait, nous sommes obligés de rester les bras croisés alors que nos semences sont prêtes depuis longtemps. Nos « cœurs » de canacs ne valent plus rien pour la plupart et si ce temps continue, nous sommes perdus, l'année prochaine nous n'aurons aucune récolte de maïs et alors comment vivrons-nous ? »

Ces angoisses d'une véritable ami de la terre et qui tire d'elle son existence et celle de sa famille sont très compréhensibles. Mais pour le moment il n'est pas le plus à plaindre.

Beaucoup de nos amis des quartiers nous écrivent, en effet, qu'ils sont à la veille de mourir, de soif. Quelle triste perspective ! Partout, en effet, à Ste-Suzanne comme à St-Pierre, au Tampon comme à la Plaine, c'est un cri général de détresse ; nous n'avons plus d'eau ?

Pour en avoir un peu, il faut parcourir des kilomètres et des kilomètres, et là on doit attendre quelquefois une heure ou deux pour pouvoir remplir son « arrosoir » ou sa dame-jeanne.

Nous n'exagérons rien. Nous parlons en toute connaissance de cause, car nous avons profité de notre congé de la Toussaint pour nous rendre à St-Pierre, — ou un devoir pieux, — celui d'honorer nos morts, — nous appelait.

Nous avons jugé par nous-même de la misère de toutes ces populations des hauts de St-Pierre, notamment de la Petite-Île et du Tampon. A cinq heures du soir nous avons compté quarante personnes au moins autour de la fontaine publique, qui ne donnait hélas ! qu'un mince filet d'eau.

La Municipalité a dû même prendre certaines mesures pour que chaque habitant ait sa part. Tout cela est réglé ; chacun arrive à son tour. Vraiment on se dirait à Berlin, ou dans toute autre ville d'Allemagne où tout est rationné.

Malheur à celui qui veut avoir un peu plus de la quantité qu'on lui a octroyé : l'agent de police verbalise contre lui immédiatement. Qu'il ait des animaux qui doivent boire, n'importe, il doit se contenter de ce qu'on lui donne !

Ce tableau que nous ne noirisons pas à plaisir est très exact. Que Monsieur le Gouverneur Daprat dont la sollicitude pour les malheureux est bien connue ordonne une enquête et il constate,

à que nous rapportons la vérité. (1) La situation menace au contraire de s'aggraver de jour en jour, et dès maintenant nous pouvons affirmer que d'ici un mois ou deux si cette sécheresse continue, ou mourra effectivement de soif.

Pourtant nous avons des sources et des sources abondantes. Mais combien de communes possèdent-elles une bonne canalisation ? Trois ou quatre peut-être. Les autres n'ont pris aucune initiative encore à ce sujet.

A chaque renouvellement du Conseil Municipal, il est vrai qu'on en parle. Mais sitôt les élections terminées, tous ces beaux projets sont jetés au panier. On les reprendra à nouveau dans quatre ans ! Pauvres contribuables ! à leurs réclamations, on répond tout simplement que la Commune n'est pas responsable de la sécheresse.

Souhaitons donc pour le plus grand bien de tous que le ciel déverse enfin ses cataractes sur la terre. Le prolétaire est déjà assez malheureux. Le riz et les autres denrées alimentaires sont hors de prix ; il souffre parfois de la faim. Que deviendra-t-il si l'eau même vient également à lui manquer ? Ce sera alors la mort, et la mort la plus horrible : par la faim et par la soif...

Tiercéour

(1) La Commission du Plan de Campagne passant au Tampon rural, nous a vu sure-tout, assisté à la scène d'un agent de police dressant procès-verbal contre un habitant accusé d'avoir pris un « débarras » d'eau en plus de sa part.

Brûlée

— 0 —

Une petite fille de 18 mois a été atrocement brûlée hier, au 8^{me} kilomètre de la Montagne. Voici dans quelles conditions :

La mère, la nommée V. M., sortait de sa cuisine, portant une marmite de haricots qu'elle venait de tirer du feu. Son enfant, allant à sa rencontre, donna dans ses jambes, elle trébucha et sa marmite se renversa sur la pauvre petite.

La figure de la fillette est affreusement mutilée et la maman est au désespoir.

On trouve dans un égout des correspondances adressées à nos soldats

— 0 —

On a volé les mandats

Des mariniers ont découvert hier matin à la sortie de l'égout collecteur de l'île Saint-Denis, trois liasses de lettres, paraissant n'avoir séjourné que peu de temps dans l'eau.

La majeure partie de cette correspondance était récente et adressée à des militaires.

Les enveloppes des lettres avaient été détachées. Quatre d'entre elles contenaient des mandats-poste. On suppose que les autres renfermaient des billets de banque ou des bons de poste et que ces valeurs ont été débrobées. Ce fut, sans doute, parce qu'il trouva les mandats trop compromettants que le voleur les abandonna ; se débarrassant ensuite des liasses de lettres en les jetant dans une bouche d'égout.

M. Laurence, commissaire de police de Saint-Denis-Sud, a ouvert une enquête de concert avec l'Administration des postes pour découvrir dans quelles conditions les vols furent commis.

Petites Nouvelles

— »O« —

La Sécheresse

St-Pierre souffre beaucoup de la sécheresse, depuis un mois. Aussi les plantations de maïs sont elles dans un piteux état. Les planteurs considèrent la récolte comme perdue, ce qui est un grand dommage pour les populations des campagnes qui font du maïs la base de leur nourriture.

Manque d'eau

Par suite d'un accident survenu à la canalisation dite de la Grande Montée la localité du Tampon a été privée d'eau la journée de lundi.

Grâce à la bonne volonté du personnel communal le dommage a été promptement réparé et l'eau est revenue à la grande satisfaction de tous.

tes. Il a également demandé à New-York, un appareil ex-terminateur des fourmis au moyen du gaz sulfureux et d'acide arsénieux. Cet appareil donne de bons résultats, l'essai en sera fait aussitôt qu'il sera arrivé dans la Colonie.

Monsieur Roussel pense, comme M. Sylvain Harreau, qu'il sera difficile d'atténuer ces insectes dans leurs galeries souvent profondes de 0 m. 30 qu'il serait peut-être utile d'extraire des échantillons de ces fourmis au Laboratoire d'entomologie de Rennes, et de demander des renseignements sur les moyens de destruction soit par un animal, moustère ou oiseau, soit par un ennemi naturel.

Cette proposition prise en considération aura la solution que propose M. Roussel.

M. Giraud appelle l'attention de la Chambre d'Agriculture sur la possibilité pour la Colonie de produire des conserves de fruits dont la vente en France pourrait être rémunératrice. Malheureusement il n'est pas possible de procurer sur place, des récipients en verre pour l'emballage de ces produits. Les faire venir de France est impossible à cause des frais énormes de transport. Il demande à la Chambre s'il ne serait pas possible de produire dans la Colonie, ces récipients en verre, avec des matières premières de notre sol; La Colonie dans ce cas pourrait embaucher un spécialiste, de la Métropole, pour surveiller quelques uns de nos ouvriers aux travaux de la verrerie.

Le Président fait observer que notre sol et nos industries locales ne produisent aucun des matières premières employées dans la verrerie; de plus, que cette fabrication qui n'est possible que si elle est continue, n'est pas possible ici, et que les récipients coûteraient plus d'indole de ce qu'ils valent en Europe.

M. Garnault qui a suivi le commerce de ces produits à l'exposition de 1900, comme délégué de la colonie, dit à la Chambre qu'un industriel acheteur de conserves de fruits, d'arbres en particulier, lui a certifié qu'il serait disposé à recevoir ces produits en emballage quelconque, ou ter blanc ayant servi au transport du pétrole par exemple. La question se résout donc puisque l'emballage semble n'avoir aucune influence sur le prix de la marchandise.

Choses de St-Leu

De notre Correspondant :

Depuis que le Service de Prophylaxie a opéré dans les emplacements abandonnés, St-Leu ressemble à un vrai désert. Plus d'herbes ni de boussaillies, les canchis vont et viennent comme des âmes en peine.

En grand nombre sont les végétalistes et beige-ors, les locaux sont insuffisants pour donner satisfaction aux demandeurs et une triste épidémie gêne les baigneurs.

Le malheur c'est que la population manque d'eau potable. Près de chaque conseil municipal ou employé de commune il y a un rétro-voir édifié à grands frais. L'eau généralement y grouille; le fond a 30 centimètres de vase et autres débris.

A qui imputer cette accorie? Le maire nouveau Nabuchodonosor, est condamné à vivre sept ans avec les bœufs.

Le maire doux, M. Jh de Chateaux, vieux coq, ses canchis, arrache ses moustères, etc. est trop haut placé pour s'occuper des petits. Il a tout à souhait. Vrai roi faisant il ne convoque que le Conseil et l'Assemblée de présence à la 3^{ème} convocation. Ses pouvoirs sont dévolus actuellement au maire du Palais Roger Mattigny. Il tout le voir avec une paire de lunettes comme il pontifie.

M. A. Lagourgue s'est dressé au Bras-Pendu Pourre A. Barau obtient d'avoir un lit tapissé aux antipodes.

A St-Leu, depuis l'indépendance de 1913, des ponts sont démolis, plus moyen de se rendre par la route de litoral à l'Étang Salé (les Dardanelles). M. A. Lagourgue occupe ceux de St-Leu.

Il y a encore de la gloire à acquiescer pour M. Lagourgue et la population St-Leusiennne se prépare à lui dresser des couronnes pour les jours meilleurs. Les habitants des Trois-Bassins s'associeront à ceux de St-Leu.

Les marines sont encombrées des sucres de la campagne 1915. Une perte pour les déposants, 16 fr. la tonne au C.P.R. et 8 fr. pour les marines. Le C. P. R. va plier piano.

M. L. Orré, ancien employé à la gare de St-Leu, a quitté le C.P.R. après 18 ans de bons et loyaux services. M. Orré était un démocrate; enfant de St-Leu il y a laissé le meilleur souvenir. Qu'il y retourne et le meilleur accueil lui sera fait. Tant pis si sa présence empêche deux ou trois de partir. Le bloc n'a pas encore capitulé; il connaît les récents commises.

M. Grassio, brigadier de gendarmerie remplissait les fonctions de commissaire de police, nous a quitté après deux ans de séjour pour aller à St-André.

Il a laissé à St-Leu le meilleur souvenir. C'est M. Fournier qui doit le remplacer. Qu'il soit le bienvenu.

Que sera la Salette de 1916? Bien triste je le crois, car comment s'amuser lorsqu'on a les siens exposés sur le front et qu'on aura par chaque courrier des nouvelles tristes et alarmantes.

NOTE

Recrutement

Pour l'application de l'article 3 de la loi du 17 Août 1915 et en vertu des circulaires du ministre de la Guerre des 12 mars et 4 Avril 1916, une Commission de Réforme visitera successivement à St-DENIS: pour les cantons de St-Denis, St-Sébastien, St-André, St-Benoit, St-Paul.

à St-PIERRE: pour les cantons de St-Pierre, St-Joseph, St-Louis, St-Leu pendant le 2^{ème} trimestre de Septembre 1916.

1^o Tous les hommes réformés temporairement appartenant à toutes les classes mobilisées ou mobilisables.

2^o Les ajournés des classes 1913 à 1917, qui n'auraient été classés qu'une fois dans la position de réforme ou de services auxiliaires.

3^o Les hommes pris bons puis réformés ou versés dans le service auxiliaire qui n'auraient pas subi la double visite, les déclarant inaptes au service armé.

4^o Les retardataires qui n'ont pas passé devant les derniers Commissions de Réforme et qui ont été visés au recrutement depuis le 8 mars 1916.

Les intéressés devront à partir du 15 Septembre 1916, réclamer leurs convocations.

1^o Les rapatriés à la Gendarmerie de leur résidence actuelle.

2^o Les autres à la Gendarmerie du lieu où ils ont été visés par la dernière Commission de Réforme.

St-Leu, le 1^{er} Septembre 1916.
Le Commandant de Recrutement,
Jeanson

Excelsior Cinéma

Samedi 2 Septembre 1916

Grande Soirée avec films nouveaux
La belle Rita Drame
Gottfrid ému de Drame
Sherlock-Holmes Comique
La muette Drame
Tom et le mauvais chien Comique

ENTRÉE

Dévouement d'un Fils

Drame émouvant en 2 parties
Ma Fille est trop jeune Ultra comique

Dimanche 3 Septembre

Grande Matinée à 2 h 1/2

Une affaire compliquée Actualité

Manœuvre suisse Drame

Dégradation d'un père Comique

Aventures de Wally Comique

ENTRÉE

Les deux Fauves

Grand drame en 3 parties

Troupe de Li-Hong-Giang Acrobates

Dimanche 3 Septembre

Grande Soirée avec films nouveaux

L'Infirmière

Film patriotique en trois parties

La Dame aux Camélias

Entr'Acte

D'après la célèbre pièce d'Alexandre

Dumas fils. Interprété par notre illustre

actrice Mme Sarah Bernhardt.

Et le Grand Film de la Guerre

actuelle qui vient d'arriver par le

dernier courrier :

La Bataille de la Somme

Prix des Places

Première 1,50 Secondes 0,85
Troisième 0,50.

Etat-Civil de Saint-Denis

Du 1^{er} Septembre 1916.

Naissances

Lucette Marthe Angèle Houroua.

Décès

Elisa Danton, 60 ans, Hôpital

Civil; Jean Marie Préfils, 64 ans

rus du Conseil.

INFATIGABLE

Notre ami Bonnefond procède au nettoyage de la Place Joffre. On peut être assuré du bon travail qu'il y fera. D'ailleurs c'est lui qui a exécuté l'excellente besogne faite au cimetière de l'Est et à celui des Militaires. Faire bien et vite voilà la devise de ce bon employé municipal à qui on n'a que des éloges à adresser.

M. de Mezérieux qui préside avec tant de sollicitude, on le sait, aux travaux de nettoyage et d'embellissement de la ville, en Bonnefond, un auxiliaire de premier ordre.

RAPPORTS AU CONSEIL GENERAL

Notre sympathique confrère Henri de Busschère, Conseiller Général de St-Denis, a fourni à notre Première Assemblée trois remarquables rapports que nous publierons in extenso. Ces rapports montrent éloquemment toute la profonde connaissance que possède de nos affaires administratives locales ce parfait mandataire de notre Capitale au Palais Rontaunay.

SAVON DES SEYCHELLES

Par suite de la cherté du savon sur Place, on a reçu des Seychelles un excellent savon fabriqué dans cette colonie et qui se vend quelque peu meilleur marché que les autres marques.

AU BARIL

M. Anatole Hugot est parti hier pour le « Baril » accompagné de MM. Octave Ratinaud et H. Bouquet propriétaires de ce beau domaine. M. Anatole Hugot dont la compétence est bien connue dans cette branche va présider aux travaux d'établissement de la « Féculerie » du Baril.

LA VOITURE IDEALE

Les six voitures « Ford » reçues par Monsieur Jacquier sont à peu près vendues.

C'est la machine idéale. Tout de monde en veut.

Beaucoup de commandes ont été enregistrées par l'Honorable représentant de cette marque qui éclipse toutes les autres.

Le Savon de Menago

L'EXPORTATION S. F. E.

n'a pas son pareil dans la Colonie
et ne coûte que

**0 f. 35 le morceau ou les
deux demi-morceaux**

Il est composé du maximum de
matières grasses, qu'un savon
peut compter pour sa tenue
compacte.

Sa qualité est de ce fait portée
au suprême degré de dégrassage
possible par quelques

LEGERES FRICTIONS sur le linge.

Il est GRAS et ONCTUEUX et
n'a rien de ses pareils, où la fric-
taion se développe sur un fond
de sable et ne dégrasse qu'impar-
faitement avec un gros effort et en
usant le linge inutilement.

Mesdames,

IMPOSEZ à vos laveuses l'em-
ploi d'un savon doux, qui fasse
bien pénétrer dans votre linge,
les effets de décomposition de
le crasse, et le frottement ou le
battage pourra être ensuite moins
brutal : vous aurez ainsi du blan-
chissage de toute beauté et non
seulement économique par la con-
servation du linge, mais encore par
l'avantage de n'avoir plus à effec-
tuer une friction prolongée et fati-
guante pour savonner efficacement

CE SAVON a en outre toutes les
qualités d'un excellent SAVON DE
TOILETTE

ET L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Aussi la Société Française d'Ex-
portation tient-elle un échantillon
GRATIS à la disposition de toutes
les personnes qui lui en feront
la demande.

Par Economie :

Ne livrez à la consommation que
les savons très secs.

292 (Le Peuple 20
septembre 1916)

MAISON Samat & Garçon

Arrivé par « Louqsor »

Savon extra

de FERRIER successeur de FOURNIER

Savon extra

MARQUE « LE CHAT »

Tout ce qui se fait de mieux

Savon supérieur

Marque « LA FLEUR » en morceaux

Savon « La Fleur »

en barres, en caisse de 25 kilos nets

Les savons de Marseille marque

FERRIER sont de qualité

irréprochable.

*Ces savons ne se dessèchent pas
même après un an de magasin.*

LE SAVON MANQUE !

Le savon monte à des prix fous. A St-Denis il est arrivé à 90 centimes, un franc, un franc 10 centimes la livre, dans les quartiers, il est à 1 fr. 50. Il ne s'arrêtera pas là. On se demande pourquoi 1° le Gouvernement ne taxe pas le savon comme le riz et 2° pourquoi il ne permet pas à quelques industriels d'en fabriquer. Ces derniers, on le comprend bien, ayant la patente à payer, les droits de sortie à déboursier, et ne possédant pas de capitaux suffisants ne bougent pas. Le public s'en plaint et souffre d'un état de choses qui devient de plus en plus alarmant.

293 (Le Progrès 28 novembre 1915)

Faux monnayeurs

Après une enquête M. Auber, le chef de la Sûreté, a découvert dans un des rochers du cirque de Salazie tout un matériel pour la fabrication de fausse monnaie.

On aurait affaire à une bande organisée dont le chef serait le célèbre Poulmane forçat évadé.

Fête

« *Servir* » de Lavedan ne sera pas prêt pour le 5 Mars. C'est le « *Clairon* » de M. Henry Bertin qui sera représenté.

Les principaux interprètes de ce drame en un acte sont M. L. Focard, F. Deroux et R. Dalleau.

Tout le monde connaît le talent de ces jeunes artistes, aussi le succès de cette fête est assuré.

Il y aura également concert instrumental et vocal.

Cette soirée sera donnée au profit du Secours National.

Au C.P.R.

Jeudi dernier le bureau de l'Amicale des Agents du C.P.R. a été reçu par M. Decoux. Le nouveau directeur prit bonne note des desiderata exprimés.

Poissons salés

Le pharmacien municipal a saisi dans plusieurs boutiques de la ville 19 kilog. 500 de poissons salés reconnus impropres à la consommation.

Bulletin

UN VÉTÉRINAIRE

La ville de St-Pierre, dont la circonscription est si grande, n'a pas de vétérinaire !

Il nous semble que la Haute Administration devrait s'émouvoir à ce sujet.

Jusqu'ici, ce sont les Commissaire de Police qui en font le métier. Ce n'est point leur rôle.

Un chimiste aussi s'impose pour la vérification des boutiques ?

Cà fait peine à voir, les salaisons, les poissons secs : morue, maquereaux et d'autres que Messieurs les Boutiquiers débitent aux pauvres prolétaires, sans compter que pour cinq centimes on n'a que pour combler le trou d'une dent.

Un chimiste comme un vétérinaire diplômés s'imposent.

La parole est à M. le Gouverneur, et nous avons confiance dans ce qu'il fera, car si nous payons ce que nous mangeons nous voulons au moins être assurés de la qualité.



MAXIME HERBECQ

Nos Communes éloignées se plaignent

Dans une commune éloignée des grandes centres on se plaint de l'exercice illégal de l'art des accouchements. Nous ne voulons pas préciser, l'autorité supérieure étant avisée. Il nous semble que cette profession de sage-femme doit être aujourd'hui partout soumise à la loi du 30 Novembre 1892, après les sacrifices faits par la Colonie pour l'admission des sages-femmes qui ont suivi le cours qui se termine par un diplôme délivré à la suite d'examens subis à la Maternité.

Si l'on a jusqu'ici toléré que des sages-femmes sans diplômes continuent d'exercer cet art, il est temps de faire observer la loi en même temps que d'accorder une protection efficace aux diplômées qui offrent toute garantie à la famille.

L'usurpation de l'exercice de la profession de sage-femme est punie d'une amende de 50 à 100 francs et en cas de récidive d'une amende de 100 à 500 francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

Pourquoi ne pas arriver par une sanction exemplaire à déterminer le privilège attaché à la profession de celles qui se sont conformées aux vœux de la loi, puisque toute personne qui prend part à un accouchement sans le diplôme exigé commet le délit d'exercice illégal de la profession de sage-femme ?

Il est certain qu'un cas isolé de l'exercice illégal ne donnerait pas naissance au délit. Mais au moins arriverait-on à réglementer cette profession qui doit fonctionner sous la surveillance des Tribunaux puisque les sages-femmes sont tenues dans le mois qui suit leur établissement de faire enregistrer au greffe du Tribunal civil de leur arrondissement, sans frais aucun, le diplôme qui leur a été délivré.

Cette protection s'étend jusqu'à l'autorisation de soigner les maladies légères et accidents sans gravité, qui précèdent et accompagnent ou suivent ordinairement les accouchements, ainsi que la vaccination et revaccination anti-variologique. En échange, des peines d'interdiction temporaire, voire même de défense absolue de pratiquer leur profession peuvent être prononcées en correctionnelle contre les sages-femmes qui abusent de la confiance qu'elles inspirent pour crime de faux, vol et escroquerie, castration et avortement, attentat à la pudeur, viol, excitation de mineurs à la débauche.

Devant toutes ces garanties qu'accorde la loi à la mère de famille et à l'enfant on ne peut que souhaiter ardemment que l'observation stricte de cette réglementation soit appliquée à notre pays.

Certes l'enquête à faire par l'Administration est très délicate ! Mais aujourd'hui avec l'organisation du service d'hygiène publique, avec le dévouement que son agent supérieur M. Latgé sait apporter à tout ce qui intéresse son service, il est capable de renseigner ses chefs sur toutes les pratiques abusivement tolérées dans les quartiers et leur permettre de prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde des naissances et le développement de la race.

X.

Le changement de régime EN CHINE

Pékin, 15 décembre.

Les hauts fonctionnaires, réunis aujourd'hui au palais, ont félicité Yuan Shi Kai d'avoir été choisi comme empereur. Yuan Shi Kai a convoqué ensuite les chefs des ministères. Il leur a dit que le changement de régime n'avait pas été fait « pour le plaisir », et leur a donné l'ordre de retourner à leurs bureaux « afin de préparer les réformes qui doivent être réalisées pour justifier le changement de gouvernement et permettre à la nation de prendre dans le monde la place qu'elle doit occuper. »

VIN NOURRY
IODOTANÉ

à la fois Tonique et Dépuratif.

LYMPHATISME (Glandes, Gourmes des Enfants)

ANÉMIE (Faiblesse, Pâles Couleurs, Croissance pénible des Jeunes Filles)

MALADIES DE POITRINE

D'un goût agréable, le **VIN NOURRY** remplace avantageusement l'**Huile de Foie de Morue**.

CLIN & COMAR - PARIS
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

455

FARINE LACTÉE NESTLÉ



Aliment complet pour enfants.

299 (Le Peuple 5 janvier 1916)

PEPTONATE de FER ROBIN

DÉCOUVERT
PAR L'AUTEUR EN 1881



Admis Officiellement dans les Hôpitaux
de Paris et par le Ministère des Colonies

Guérit :

**ANÉMIE, CHLOROSE
DÉBILITÉ**

Ne fatigue pas l'Estomac,
Ne noircit pas les Dents,
Ne constipe jamais.

*Ce Ferrugineux
est entièrement assimilable.*

—•••—
VENTE EN GROS : **PARIS, 13, Rue de Polssy.**
DÉTAIL : PRINCIPALES PHARMACIES.

Petites Nouvelles

— 0 —

Opium

Quatre kilogs d'opium ont été saisis et déposés au Tribunal.

Hopital Colonial

L'Hopital Colonial si bien dirigé par M. R. Bédier est rempli de malades. Tous se plaisent à reconnaître les soins dévoués qui leur sont prodigués.

Océanien

C'est demain matin que l'Océanien arrivera. Sont attendus M. Falk président du Tribunal de St Denis et un médecin ai le-major.

Conseil Général

Notre première Assemblée sera convoquée en Juillet. L'ordre du jour comportera le budget 1917 et le plan de campagne de 1917 que prépare actuellement M. Decoux. On dit que des taxes votées sur le tabac l'an dernier seront soumises à nouveau à l'examen du C. G.

Conseil de Réforme

Le Conseil de Réforme a examiné 3000 hommes à St-Denis. 250 ont été reconnus bons pour le service armé et 900 pour les services auxiliaires.

Loterie

La Loterie organisée par les Comité Bourbonnais de Secours National sera tirée prochainement. Se presser donc si l'on veut avoir des billets. On trouve des billets dans les bureaux de Poste.

St-Joseph

M. Roux le commissaire de police de St Joseph a dressé procès verbal à un boulanger de la localité pour avoir vendu du pain impropre à la consommation. En outre il a fait saisir 3 balles de farine.

Voilà qui est parfait.

Culture physique

— 10 —

Une des questions qui intéressera le plus les éducateurs de l'après-guerre, et en général tous ceux qui s'occupent de l'avenir de la race française, sera sans contredit celle de « l'éducation physique raisonnée » envisagée comme agent de relèvement et de perfectionnement.

Déjà, depuis quelques années, grâce en majeure partie, à l'entente cordiale et au libre échange donné entre Londres et Paris, les sports avaient pris en France une envergure à laquelle on semblait loin de s'attendre.

Les jeux les plus violents s'étaient infiltrés dans nos mœurs et ce fut même chose assez drôle de voir un Ministre de l'P. — lequel, je ne saurais trop le dire — préconiser le foot bal dans les écoles publiques.

Et le snob parisien un beau jour, abandonnait le cercle pour faire quelques bonnes parties de law tennis en gracieuse compagnie.

Certains budgets départementaux et municipaux prévoyaient dans leur contextures des crédits spéciaux en vue de favoriser des clubs et associations sportives. Des courses s'ouvraient où coucourat la jeunesse de France. Des matchs s'engageaient, souvent sous la présidence des autorités, où les partenaires rivaux se distinguaient d'adresse. C'était aux premières proesses de l'aviation, du coup, c'est à qui dédaignait l'auto — déjà vieux jeu — pour essayer du sport nouveau. On sait le reste.

Contente elle aussi, de prendre part au mouvement, la jeunesse des écoles lança ses équipes de boy-scouts en grandes manœuvres dans les campagnes de France où les poitrines se gonflaient d'air pur en même temps que les membres acquerraient plus de souplesse.

Survint la guerre. Tout le monde courait aux armes.

Les colons elles aussi furent admises à prendre part à la défense du territoire.

Le résultat des différents conseils de révision qui ont siégé à la Réunion (pour ne nous occuper que de ce côté de la question qui seule nous intéresse) a permis voir un déchet sérieux. Beaucoup d'inaptés et ce jour des causes diverses parmi lesquelles nous relèverons le paludisme.

Remarque étrange : la moyenne des vieilles classes fut de beaucoup meilleure que celle des jeunes. Le Créole de 30 à 38 ans présentait des membres plus développés que le jeune homme de 20 à 24 ans.

Je ne crois pas me tromper de beaucoup en attribuant cette bizarrerie au trop peu d'exercices que prennent nos jeunes gens.

Sorti de l'école vers 17 ans, — 15, 16 ans pour les écoles primaires — où durant des heures entières il vécut dans les livres, il ira s'embaucher au plus tôt dans quelque administration où il ne connaîtra d'autre exercice que celui de faire courir la plume sur le papier, d'oublier la fatigue que la céphalalgie due aux long alignements de chiffres.

Rares seront ceux qui mèderont la vie saine des champs ; la jeunesse actuelle, à l'instar de celle de France en ces dernières années, a tendance à dédaigner la campagne pour courir à la ville.

Quelle race saine accomplirez-vous avoir dans ces conditions, si vous ne remédiez à cet état fâcheux de choses par une contre-partie énergique. Laquelle ? Nous nous éduquons physique progressive et rai-

sonnée, selon l'excellente méthode du lieutenant de vaisseau Hébert qui eut de si magnifiques résultats.

Il y va là de l'intérêt de tout un peuple, de tout un pays. A cette question primordiale doivent s'intéresser tous ceux que regardent l'éducation des jeunes gens et l'avenir de notre Ile.

Le cri d'alarme a été poussé, sans pessimisme, hâtons-nous de dire. A chacun son rôle donc.

Aussi espérons nous fermement que les hommes intelligents que le pays a délégués au Palais Rontanay sauront, dans la mesure des moyens qui sont en leur pouvoir, favoriser la poussée vers les sports, dans notre Ile par des encouragements donnés aux sociétés sportives sous forme de subvention ou autre, comme cela se fit dans la Métropole et ailleurs.

Le pays a confiance en eux. Cette confiance ils en doivent de la mériter jusqu'au bout.

Sans commentaire

— 10 —

Du « Courrier Colonial » du 7 juillet 1916.

Notre confrère Devillo, ancien secrétaire de la rédaction du Nouveau Journal de la Réunion, qui avait repris du service en qualité de lieutenant, a été décoré de la Légion d'honneur.

Pétrin « Perfecta »

Notre ami Jurien Valentin vient d'installer à la boulangerie Solesse le pétrin « Perfecta » qu'il nous a rapporté de France lors de son dernier voyage.

Ainsi que nous l'avons déjà écrit dans nos colonnes, c'est un excellent appareil très ingénieux et très simple au point de paraître un rien au premier abord mais qui pétrit à la perfection deux ou trois balles de farine en trente minutes.

On en fait de toutes les dimensions depuis 50 Kilos de farine jusqu'à 800 ou 1000 Kilos.

Pour s'en servir on y met le levain avec la quantité d'eau nécessaire et l'on met l'appareil en marche puis on verse dans la cuve à pétrin l'eau et la farine et le boulanger n'a plus qu'à se croiser les bras et vaquer à d'autres occupations pendant la demi-heure qu'il faut pour avoir une bonne pâte homogène et surtout très propre devant donner un pain bien levé, rosé et d'une saveur délicieuse à en juger par celui que nous avons goûté et qui provenait des premiers essais.

Souhaitons donc réussite complète aux pionniers du progrès où nous entrainera l'initiative de notre compatriote très désintéressé, nous affirmant-on, dans la circonstance.

MIRON.

COMMUNIQUE

L'Agent de la Compagnie des Messageries Maritimes est informé que le paquebot « LOUQSOR » Commandant Pittri arrivera à la Réunion le Vendredi 8 courant à 8 heures, et repartira pour Maurice le soir même à 17 heures.

L'ACTUALITÉ

—«O»—

La cherté des vivres

—«O»—

Sous le titre « Odieuse Exploitation » Monsieur le Maire de St-Paul a écrit dans le « Peuple » un article dont voici la Conclusion

« Un grand nombre de mes collègues et moi nous sommes résolus à ne pas permettre, dans nos Communes respectives, une hausse qui, déborderait la relation indiquée plus haut sur les marchandises importées avant la guerre. »

Je n'indiquerai pas les moyens que nous emploierons : à bon entendeur suffit.

Ceci pour établir les motifs de ce qui adviendra, s'il y a lieu.

Enfin, j'invite tous les Commerçants honnêtes de la Colonie à désigner des délégués à une conférence de date proche où, d'accord avec des représentants des Communes, il sera établi une mercuriale des prix de détail à pratiquer sur les stocks existants avant le 2 Août.

A. PRÉMONT,
Maire de St-Paul.

Dans les Quartiers

A L'Etang-Salé

De notre Correspondant particulier

Le renchérissement des marchandises de première nécessité nous donne beaucoup à réfléchir.

Chacun se demande où s'arrêtera ce mouvement de hausse. Certes nous n'avons pas ici l'intention de critiquer les détaillants qui s'approvisionnent au jour le jour. Ces derniers en effet ne peuvent faire autrement que de vendre leurs marchandises en raison du prix de revient. Ceux qui méritent le reproche ce sont les spéculateurs.

Ce n'est pas le moment, que diable, de profiter de la misère générale.

A la Plaine des Palmistes

—«0»—

le 17 Août 1914.

A la Plaine, il fait un temps de chien. La pluie tombe depuis près d'une semaine. Hier soir ça a été comme une pluie d'hivernage ; toutes les ravines coulent et ce matin il fallait voir les cascades qui s'échappent des flancs de nos montagnes bleues, pour se faire une idée de la quantité d'eau qui est tombée pendant la nuit du 16 au 17 — Ce matin la pluie continue toujours. Malgré cela, il fait un froid très vif, surtout avec une brise carabinée qui souffle du Nord-Est. Le Thermomètre marquait à 7 heures 5° centigrade.

La vie des champs semble se ralentir complètement par le fait de la mévente de notre seul produit : le Géranium. On ne trouve plus preneur de ce produit ici. Que deviendront nos pauvres cultivateurs qui ne comptaient que là-dessus pour vivoter !... La Banque de la Réunion qui offre 10 francs par Kilo d'essence, ne sait pas qu'il faut, pour les frais seulement dépenser 12 francs au minimum pour la distillation d'un Kilo d'essence. Un propriétaire qui n'a pas besoin de cela pour vivre, peut accepter cette offre, mais un pauvre petit planteur, que fera-t-il avec 10 francs, lui qui n'a peut-être qu'un Kilo, au plus ? Je le répète, la situation de nos Compatriotes de la Plaine est plus que critique, surtout avec la vie chère comme elle est en ce moment. Faites vous une idée : Riz 4 fr 50 les 12 k. 500, la graisse, 1 fr. 25 et 1 fr. 50 la livre le savon chez certains commerçants se vend à 0. fr. 40 et chez d'autres 0 fr. 60 c, etc, etc. Il faudra que sous peu les pauvres campagnards succombent avec la faim ou bien se révoltent, si la haute Administration n'y met pas un ho-là.

Les Citadins commencent à arriver en nombre à la Plaine. A part le temps qui n'est pas au beau, le rate est passable ; presque plus de malades depuis la forte épidémie de Typhoïde qui a enlevé bon nombre de nos Compatriotes.

Enfin, aucun événement sérieux à signaler de la Plaine dans le « Progrès », si ce n'est la vie sombre et misérable des montagnes.

A Bientôt.

DIXI.

TRIBUNE

de la Plaine des Palmistes

Pl. des Palmistes, le 28 février 1916

Mon cher Directeur,

La misère est à son comble dans notre petit cirque. Les denrées alimentaires se vendent à des prix exorbitants. Le riz à 33 l. 50 la balle, et si vous prenez au détail, comme le font nos prolétaires qui travaillent à 1 l. 50 la journée, vous payez les 25 livres 5 f. 75, ce qui revient à 35 fr. 50 la balle. C'est là de l'abus de la part des commerçants. Pour les autres marchandises c'est la même chose. L'arrêté du Gouverneur n'est pas respecté. Si vous demandez aux commerçants la cause de cette hausse ils vous répondent : « C'est la guerre. »

Quand les pères de famille et nos fils sont à combattre là-bas pour le salut commun il ne faut pas qu'une catégorie de ceux qui restent profitent de l'état de guerre pour réaliser des fortunes.

Il faut que ces abus cessent !

Petites Nouvelles

—»O«—

Bois de Nèfles

On nous écrit de cette localité :

La pluie tombe tous les jours, aussi la végétation est elle luxuriant. Le riz se vend chez nous 32 francs la balle. Si cette hausse continue on se demande comment on fera pour vivre.

Saint Paul

Lundi le garde général des eaux et forêts Dessablons était en tournée dans le lit de la Rivière des Galets lorsqu'il vit un homme qui coupait du bois. Il s'avança vers l'homme pour lui dresser procès-verbal et il reçut dans la tête un coup de galet. Se voyant en danger Dessablons fit usage de son arme. Le fraudeur fut blessé à la jambe d'un coup de revolver.

La balle a été extraite à St-Paul.
(Correspondant).

A la Montagne

On élargit en ce moment les contours de la route de la Montagne.

Au lieu d'employer les gens de cette localité les T.P. ont embauché des journaliers de St-Denis.

On comprendra la façon de procéder de M. le conducteur Lalosse lorsqu'on saura qu'il est un farouche réactionnaire et que les travailleurs de la Montagne sont des syndiqués.

Le Clairon

Nous avons assisté à une répétition de cette jolie pièce qui sera donnée le 4 Mars au profit du Secours National. Nous pouvons affirmer que son succès est certain.

Contre les Spéculateurs

Au commencement de décembre, la Chambre a discuté et adopté un Projet de loi d'une importance capitale sur la Taxation des denrées.

La loi nouvelle arme les préfets des départements et les gouverneurs des colonies — car l'article additionnel lui porte que ses dispositions sont applicables aux colonies — contre les spéculateurs, qui, durant la guerre comme et plus que pendant la paix, s'enrichissent de la souffrance de leurs concitoyens.

On connaît assez à la Réunion cette espèce de requins odieux, qui opèrent sur toutes les denrées possible, mais surtout sur les riz. Qu'ils soient des jaunes, comme tels Célestes madras, arabes, créoles ou européens, ils se sont joués jusqu'à présent des plaintes du public et des réclamations de la presse non asservie aux puissances de l'or de notre petit pays : en vain nous avons, dans des campagnes dont on n'a peut-être pas perdu le souvenir, dénoncé les affameurs du peuple. La Justice, dont certains membres ont, de tout temps, témoigné une indulgence complice aux riches contre les pauvres, dont tel représentant passe pour recevoir des négociants et commerçants intéressés des pots-de-vin, sous forme de courses de voiture, des bidons de pétrole, de boîtes de graisse, de balles de riz et autres articles de consommation domestique, la Justice, disons-nous, lorsqu'elle n'a pas trouvé un moyen fallacieux de condamner les plaignants et de baignonner la presse, a argué de l'imperfection de la loi de 1810 sur les accapareurs pour ne pas même les poursuivre.

Il n'en sera plus de même à présent, et la presse sera qualifiée pour rappeler à l'occasion à nos gouvernants les armes que met entre leurs mains l'article 7 de la nouvelle loi.

Le ministre de l'intérieur, combattant un amendement présenté par M. André Hesse, a déclaré à la Chambre — laquelle a sanctionné le langage du Ministre en votant l'art. 7 tel qu'il était rédigé par la Commission — que son intention était de poursuivre celui qui accapare, qui spéculé, même s'il n'use pas de moyens frauduleux.

C'est ce que le public réunionnais doit ne pas perdre de vue. Il faut que la spéculation cesse de rançonner la population de la Colonie.

On sait que, pour échapper aux sanctions des art. 419 et 420 du Code pénal, au cas improbable où la justice réunionnaise aurait eu la velléité de se mêler de leurs affaires, les accapareurs de la colonie se sont plus d'une fois entendus entre eux pour que l'un d'eux devienne le seul détenteur des stocks sur place — ce qui supprimait le délit de coalition. On a vu un exemple typique de ce genre d'opération criminelle au commencement de la guerre dans le trust des farines, lorsque le public étonné ne savait plus si

tel négociant créole n'avait pas transporté le siège de ses affaires dans le magasin d'un autre négociant de la place.

La population de la colonie a d'ailleurs trop souffert des agissements de ceux que nous avons, dès le débat des hostilités stigmatisés de l'épithète méritée « d'Allemands de l'intérieur », pour qu'elle n'accueille pas avec la même satisfaction que nos compatriotes de France la loi trop attendue sur la taxation des denrées.

Nous en publierons le texte intégralement et nous nous proposons de suivre de près l'application qui en sera faite dans la Colonie, confiants pour cela dans la fermeté et le patriotisme de notre gouverneur, M. Duprat.

Le Projet de Foire à Londres

—*O*

Les Dernières nouvelles de Munich tout en se moquant du projet de foire à Londres au printemps prochain, disent qu'il est prudent de s'en préoccuper :

Le résultat de la guerre dit le journal bavarois, aura une influence décisive sur les relations commerciales dans le monde, mais en tout cas les colonies britanniques accorderont certainement à la métropole des tarifs de préférence plus marqués et il se pourrait que tout l'empire britannique s'unite pour élever un tarif douanier prohibitif contre les articles allemands.

Cynisme allemand

L'assemblée générale du centre allemand réunie cette année à Francfort, a marqué nettement que le grand parti catholique n'est pas moins impérialiste et annexionniste que les partis allemands, à l'exception du petit groupe de la sécession Liebknecht-Mehring - Luxembourg-Zelkio.

L'ordre du jour voté par l'assemblée formule la résolution d'une paix qui assurerait la liberté de l'expansion allemande à l'intérieur et à l'extérieur par le libre commerce des mers et par la suppression du militarisme des ennemis de l'Allemagne.

L'assemblée demande également qu'en raison des terribles sacrifices de la guerre, la protection de l'Allemagne soit renforcée à l'est et à l'ouest.

VILLE DE SAINT DENIS

Administration Municipale

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 7 Avril 1838 le public est avisé que la matrice cadastrale supplémentaire des maisons *intra et extra muros* de la ville a été déposée au Secrétariat de la Mairie et que, pendant le délai d'un mois qui commencera à courir du jour de la présente publication, toutes les personnes intéressées seront admises à réclamer.

Passé ce délai aucune réclamation ne pourra être admise autant qu'elle portera sur des causes postérieures et étrangères à l'estimation.

St-Denis le 7 Janvier 1916

Le 1er Adjoint
faisant fonction de Maire,
M. A. BARILLET.

308 (Le Peuple 12
janvier 1916)

Le Stock des Riz à Maurice

Il est très réduit

Du « Petit-Journal »

Notre confrère Mauricien propose de nous emprunter 15 20 à 000 balles. Nous serions opposés à cette mesure.

La Maison Jackaria Jean Mamode et Cie a reçu un câblogramme lui annonçant : « Mail not soiling before 15 th october ». Ce bateau ne pourra donc être à Maurice avant le 10 novembre, parce qu'il aura à faire plusieurs escales. Comme nous n'avons des grains que pour à peu près un mois, comment allons-nous faire ? Une enquête minutieuse faite tant en ville que dans les districts ruraux nous permet d'assurer qu'il y a dans la colonie pas plus de 50 à 60 000 balles de riz. Dans ces conditions, si un accident arrivait au « Queda » ou qu'il était forcément retenu à l'une des escales ou même à son port d'attache, quelle serait notre position ? Prudence est mère de sûreté.

Nous suggérons au gouverneur d'emprunter quinze mille balles de riz de Saïgon à nos amis de la Réunion à rendre à l'arrivée du « Queda »

Nous avons tenu à signaler le très grave danger auquel nous sommes exposés à Son Excellence, convaincu qu'elle prendra des mesures pour faire disparaître l'anxiété qui étreint toute la population puisqu'il s'agit pour elle de sa nourriture. Le gouvernement pourra rendre les 15.000 balles à la Réunion, puisque, comme nous l'avons annoncé, le Queda prend du riz à Rangoon, pour le gouvernement colonial.

Petites Nouvelles

— « O » —

Pauvre vieille

Tout St Benoit connaissait bien cette pauvre vieille cafrine qui demandait l'aumône sur la place de l'Eglise. Le jour on la voyait sous les arbres de la place ; la nuit les varanques lui servaient de dortoir — et c'est là qu'on l'a trouvée morte ces jours derniers.

Procès-verbaux

Jeudi la police a verbalisé contre tous les détaillants de riz de la place qui vendaient le riz à un prix supérieur à celui fixé par l'arrêté du Gouverneur.

Des procès-verbaux ont été également dressés contre les négociants détenteurs de riz. Un d'entre eux un créole se montra particulièrement grossier et M. Auber dût verbaliser contre lui pour outrages à un agent de la force publique.

Sur la route de la Plaine

« Le Peuple », il y a quelques mois, avait demandé à l'administration d'installer une fontaine au coin du Pont Payet, à mi route de la Plaine des Palmistes en employant la canalisation de M. Constant qui en faisait l'offre gratuite.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que l'on y travaille en ce moment et que dans quelques jours, voyageurs, bêtes et autos y trouveront une eau abondante, fraîche et pure.

Un bon point à M. Duprat qui a ordonné l'exécution de ce travail. Ce sera « La fontaine Duprat ».

M. Malet

M. Justin Malet vient d'être choisi comme greffier de la justice de paix de St Benoit.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

COMMUNIQUÉ

—«0»—

19 Août 1914.

Un décret du 14 août 1914, publié au « Journal Officiel » de la République française du 18 août, autorise les Gouverneurs à prendre les mesures nécessaires en vue de prévenir l'accaparement des denrées de première nécessité indispensables à l'alimentation, ainsi qu'à fixer le prix maximum auquel ces denrées pourront être vendues.

*
* *

Un décret du 30 juillet 1914, inséré au Journal Officiel de la République française du 31 juillet, dispose que, à titre provisoire, et conformément aux articles 3 et 25 de la loi du 20 juillet 1895, les remboursements à effectuer par les Caisses d'épargne ordinaires et la Caisse nationale d'Épargne sont limités à 50 fr. par déposant et par quinzaine.

Un décret du 11 août 1914, publié au Journal Officiel de la République française du 18 août, autorise les Gouverneurs à appliquer aux Colonies, en cas de nécessité, les dispositions du décret précité du 30 juillet 1914.

Le Crimée

Le *Crimée* arrivé hier matin à Tamatave ne quittera cette rade que Dimanche soir. Il est attendu Mardi dans la journée.

Procès Félicien Vincent

Ce procès sera plaidé aujourd'hui devant le Tribunal correctionnel composé de MM. Meneault président, Noblet et Prémont, assesseurs.

A St Pierre

Il y a une recrudescence de vols dans cette ville. Des cambrioleurs pillent et mettent à sac les poulailers. Espérons que l'actif commissaire Gaucher ne tardera pas à arrêter les auteurs de ces vols commis en pleine ville.

Sucres

Il y aurait dans les docks du Port 119.000 balles de sucre. De plus les magasins des usines regorgent.

Un bon Conseil

—(0)—

Au moment où la France envahie par les Allemands a besoin de tous ses enfants pour défendre le sol national, il est un devoir pour les Colonies, de lui prêter leur plus grand concours, tant dans l'envoi des jeunes gens qui ne demandent qu'à marcher avec leurs frères de la Métropole, que dans celui de l'approvisionnement en vivres, de la Mère patrie.

La Réunion pourrait fournir du sucre, du café, du tapioca, du rhum, du tabac, du cacao, du girofle et autres produits, que la France achète en grande partie à l'étranger, notre Colonie n'en produisant que des quantités insuffisantes.

Pourquoi ? Parce que beaucoup croient que le travail de la terre, pour être rémunérateur, demande des connaissances qui ne sont pas à la portée de tous. C'est une erreur.

Grâce au Manuel d'Agriculture intertropicale que vient de publier un de nos compatriotes, chacun peut devenir Agriculteur, du jour au lendemain, et trouver dans le travail de la terre une aisance et un bien-être qu'il ne saurait avoir ailleurs.

D'ici longtemps, les produits du crû sont appelés à trouver sur le marché de la Métropole des prix rémunérateurs, et ceux qui voudront bien suivre nos conseils, n'auront pas à s'en repentir : en travaillant pour eux, ils travailleront aussi pour la plus Grande France.

La Colonie et la Guerre

Les Enseignements à en tirer

— 109 —

**Demandons à notre sol et
à notre climat ce qu'il
peut procurer à
notre existence :**
**Les grains nourriciers
la viande et le sel**

— 108 —

Si la guerre se prolongeait au delà de quelques mois, la population aurait beaucoup à souffrir, notre Colonie ne vivant que des produits alimentaires provenant de l'extérieur. Il est à souhaiter que les agriculteurs s'évertuent à produire plus de viande et de saindoux qu'ils ne le font et qu'ils consomment plus de maïs qu'en temps ordinaire.

Le Maïs, excellent aliment

Nous avons vu des enfants de familles agricoles préférer le riz au maïs et faire fi de cet excellent aliment quand il apparaissent sur la table à destination d'un hôte qui en était amateur et tenait surtout à montrer à ses concitoyens qu'il préférerait se nourrir, de ce qui provenait de leurs champs que de celui d'autres cultivateurs, indo-chinois ou indiens.

À prix égal il est plus rationnel, de consommer ce que nous donne le pays que les produits étrangers parce qu'en favorisant nos compatriotes nous enrichissons le pays. Faisons rester dans la Colonie l'argent qui en sortirait autrement et améliorons par l'emploi des capitaux restés ici et utilisés dans les industries ou cultures nouvelles notre situation et celle de nos compatriotes.

Nous pouvons produire beaucoup de viande et de saindoux

Nous n'avons point cessé de penser, de dire et d'écrire que nous serions en mesure de produire beaucoup plus de viande que celle que nous consommons, tout le saindoux qui est nécessaire à notre alimentation et nous ajoutons qu'on pourrait approvisionner Maurice de ce produit si nous faisons l'élevage intensif et rationnel du porc ce qui nous obligerait

d'utiliser un résidu de haute valeur qui n'est pour ainsi dire pas employé. Il résulterait de cela, en dehors de l'argent produit par la vente du fumier pour la fertilisation de nos champs qui laissent à désirer sous ce rapport et sous bien d'autres.

Le Sel

Le sel de cuisine peut faire défaut si on n'avait pas de courrier nous en apportant de Madagascar ou de France (1). Pense-t-on que ce produit peut nous être fourni sur place avec avantage ? Aux premiers temps de la colonisation, le sel était fait par les premiers habitants de l'île qui mettaient l'eau de mer à s'évaporer au soleil dans la partie engainante de la feuille de palmier qu'on nomme « l'empondre » et cela dans les endroits les plus secs de la côte de la Partie Sous-le-Vent qui s'appellent La Saline (St-Paul), La Pointe (St-Leu), La Saline (St-Pierre).

Ce sel laisse à désirer, parce qu'il contient en plus que le chlorure de sodium, du chlorure de magnésium et du sulfate de soude qui n'ont pu être éliminés. C'est une industrie à créer ici en grand et non comme on le fait jusqu'à présent en n'ayant que des surfaces restreintes d'évaporation.

Les sous produits du sel

Les sous-produits de la fabrication du sel pourraient nous procurer des sulfates de potasse et des chlorures de potassium comme cela se fait avec le procédé Balard que M. Basset, auteur d'ouvrages intéressants sur la culture de la canne et de l'industrie sucrière, s'étonnait de ne pas voir appliquer aux Antilles et nous pouvons ajouter ici.

La guerre, en dehors de toutes ses horreurs, de tout ce qu'elle a de cruel, peut avoir l'avantage de nous montrer ce qu'il nous faut faire pour ne pas souffrir à nouveau de l'état d'isolement où elle nous met pendant toute sa durée...

A. DE VILLÈLE.

Extrait de la « Revue Agricole » de Septembre.

(1) L'exportation en a été interdite récemment par le Gouvernement Général de Madagascar.

314 (Le Progrès 8 octobre 1914)

COMMUNE DE SAINT-PIERRE

— « 0 » —

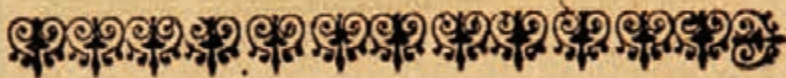
Fête patriotique au profit de nos soldats

PROGRAMME

Hymnes nationaux,
La Moderne Croisade par Jean Aicard
de l'Académie Française.
Lettre d'une petite orpheline, chant,
Les ancêtres du Kaiser par X. de la
Verrandière.
Guillaume s'en va-t-en guerre, Chant.
La Cigale et la Fourmi. 7 ans. Poésie de
guerre.
Morceau de piano par M. G. Malval.
La France de demain, Tableau.
Le coq veille, Chant.
Aux héros de la Marne par A. Borel.
La France immortelle mélodie chantée
par Mlle Isabelle Têcher,
Son fils, Episode de guerre en 1 acte.
Chant patriotique par M. G. Malval.
La Téléphoniste d'Étain, Drame en 1
acte. Episode de guerre de 1914.
La Charité de France par Mme J. Mar-
chand.

Apothéose

Finale, — France à toi mon cœur



Chocolat

— « 0 » —

La guerre a eu ce résultat d'ar-
rêter net l'importation des mau-
vais chocolats bon marché qui se
détaillaient dans les boutiques. Et
c'est le bon chocolat du Pays qui
a pris leur place. Ce n'est guère
plus cher mais c'est meilleur, plus
sain, plus pur surtout celui de la
Pharmacie Châtel.

315 (Le Progrès 27 août 1915)

Produits du Pays

Il est bien établi et nul ne pourrait nous contredire sur ce point, qu'il y va de l'accroissement de la richesse du pays que de favoriser le développement de la production de notre sol en faveur de la consommation locale.

Outre les produits alimentaires de première nécessité tels que le maïs et autres denrées, n'y a-t-il pas nombre de petites industries à créer dans ce sens ?

Nous avons monté une campagne de presse à ce sujet et nous le confessons à la honte du pays, que cela n'a servi de rien.

Pourquoi ?

La routine, notre apathie légendaire, et surtout l'opposition habilement concertée des capitalistes qui gagnent mieux autrement, sont autant de raisons qui expliquent la non réussite de notre projet.

Chose étrange, ni les corps élus, ni la Chambre de Commerce, pas même la Chambre d'Agriculture n'ont songé à mettre sérieusement à l'étude cette importante question.

Bien mieux à l'apparition du projet Corou en a ri.

A quoi servent donc les corps élus et les chambres de commerce et d'agriculture puisqu'il nous faut nous servir du saindoux de l'étranger, du sel de l'étranger, peut-être même du café de Madagascar pour ne citer que deux ou trois exemples, alors que nous produisons du saindoux, de l'huile alimentaire, du café, et que l'île est entourée d'eau salée de tous côtés.

Comment songer alors à substituer le maïs au riz.

Il faut avouer que c'est inconcevable !

Qu'il nous soit maintenant permis de suggérer aux pouvoirs compétents l'idée de procéder par voie de concours pour l'établissement de projets dont le meilleur serait largement primé d'une forte somme d'argent, puisque l'intérêt est le principal levier de l'humanité.

Et pour terminer nous déclarerons que persuadé que nous sommes dans le vrai nous ne désistons pas que nous n'ayons atteint le but que nous poursuivons.

La guerre continue

Du « Peuple »

Si avare que soit la source à laquelle nous puisons nos renseignements sur la guerre, il faut bien essayer de calmer notre soif avec son lait stérilisé.

Impossible d'ajouter foi entière aux enseignements qui nous sont adressés. On a pris déjà plusieurs fois Hamus en délit d'omission imposée par la censure. On a perdu confiance. A présent les victoires sont suspectes, les silences sont pleins de menaces. La rhétorique spéciale des bureaux militaires fait plus de mal que de bien.

*
* *

Notre alimentation

De la « Patrie Créole »

Combien coupables sont nos compatriotes capitalistes de laisser dormir dans les Banques, presque improductifs, des capitaux qui se montent à environ deux millions, au lieu de favoriser la création d'industries locales concernant notre alimentation.

*
* *

La guerre

De la « Dépêche »

Mais si nous ne voulons éprouver aucun regret, aucune désillusion patriotique, bornons-nous à escompter le succès final, inévitable, basé sur une résistance de notre part poussée à l'héroïsme extrême et sur une invasion slave dans laquelle le nombre aura fatalement raison de la force allemande. Ces prévisions sont les plus sages.

*
* *

AUX ALLIÉS

Epicerie Nouvelle -- Justin Baillif

Rue du Barchois — Saint-Denis

Malgré la hausse des Marchandises

VIN DE BORDEAUX à 0,50 et 0,60 la Bouteille ; 5,50 et 6,50 par Dame-Jeanne de 10 Litres — VIN DE TABLE à 0,70 la Bouteille — VIN BLANC mi-doux et sec à 0,80 - 0,90 et 1 franc la Bouteille — Marques Le Trèfle blanc à 1,10 — J. Latrille " Etoile Rouge " 1 fr. 15.

PRODUITS DU PAYS :

Rhum Blanc fin — Rhum Vieux — Eaux-de-Vie de Cannes et Anisée et Liqueurs assorties.

LIQUEURS : Anisette Marie Brizard — Pères Chartreux — Montrieux — Vins Mousseux — Champagne Duc de Duras — Porter Tennent — Bière Veltin — Vermouth Nolly — Amier Picon — Vinsige blanc — Bière Paillette — Dubonnet — Kina St-Germain — Huile d'olive Plagnol et Malho.

Lait Concentré ~~marque Neslé~~ — Bougies Fonmier 4 et 5 au paquet — Saindoux de ~~Montgobert~~ — Cire à Parquet — Macaroni et Vermicelle — Savon Puget — Petrole d'Amérique.

Saucissons — Fromage croûte rouge et sans boîte — Pâte-grasse — Raisins secs Malaga — Prunes d'Ente, Biscuits Olibet par paquet de 125 gr. — Dragées assorties — Gelée à 1 fr. 75 le Bacon — Café du Pays et Liberia.

Reçu dernièrement

CONSERVES marques : DupratClément & Maurel — Dandicelle et Gaudin — Bauchard fils, Brand Cocory et Durand Brand de première fraîcheur et au-dessous des cours :

Saucisses fraîches et au naturel depuis 0,65 la boîte, Pâté Provençal, Sandwich au foie, Escargots, Lamprole, Andouillettes, Jambons glacé, Petits Pois cocory et moyens, Haricots verts, Champignons, Asperges, Cèpes, Truffles, Filets de Harengs, Hure de Porc, Cervelas, Galantines, Capres, Tripes à la Mode de Caen, Pieds et Paquets, Boudin de Ménage, Choucroute garnie et au naturel, Thon, Anchois, Saumon, Jambon d'York cru et cuit etc, etc, etc.

Sardines aux marques : Gentillettes, Fonga, Durand Brand, à la Vatel, Dantille depuis 0 fr. 40 la boîte,

En un mot tout un assortiment complet pouvant plaire aux Ménagères ; et qui leur fera faire de réelles économies.

Attendu prochainement « Articles de Ménage ».

Œuvre de Charité
∞
COMITE DE SECOURS
—»«—

La mobilisation va priver de nombreuses familles de prolétaires du gagne-pain quotidien constitué par les salaires des pères ou des frères aujourd'hui obligés de rejoindre la caserne. Que de souffrances dans les milieux ouvriers et combien de femmes et d'enfants se trouveront dans la plus profonde misère, en lutte avec la faim et la maladie.

Pour parer dans la mesure du possible à la situation si triste dans laquelle vont se trouver tant de pauvre gens, les dames de la Société de St-Denis ont pensé qu'il était urgent de se grouper et de former un Comité pour réunir ces secours et de venir en aide aux familles pauvres.

Le Comité fait appel à toutes les personnes de la Colonie qui peuvent l'aider dans son œuvre de charité et accepterait tous les dons en nature et en espèces.

Prière d'envoyer adhésions et secours aux :

Présidente d'honneur ; Madame Loiseau ;

Présidente ; Madame veuve J.-M Mac-Auliffe ;

Vice-Présidentes : Mesdames Mirel et Piat ;

Trésorière : Madame Giron de la Massuère ;

Secrétaires : Madame Gaston Bailly et Mademoiselle Marguerite Foucque.

A Monsieur le Directeur du Journal
« LE PEUPLE »
Saint-Denis
Monsieur le Directeur,

320 (Le Peuple 3 mars 1916-a)

Respectant l'« Union Sacrée », nous nous sommes gardés, depuis quelques temps, de nous plaindre à qui de droit contre la mauvaise Administration de la Commune de la Possession.

Mais, vu le je m'enfichisme de notre Maire « Sans Rivale », nous venons vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien nous accorder l'hospitalité de votre estimé journal, pour porter à la connaissance de M. le Gouverneur, l'état déplorable où se trouve notre pauvre Commune grâce à l'incurie du Maire Louloquo Rastoix :

1° Les indigènes déclarent que depuis cinq mois, ils ne reçoivent plus de rizi. Et cependant la somme nécessaire pour soulager ces miséreux a été inscrite aux budgets de 1915 et 1916.

D'où vient ce retard très préjudiciable pour ces malheureux.

2° La maison de l'école mixte de la ville se trouve dans un état déplorable ; aussi l'institutrice a dû prendre un local en dehors de l'établissement scolaire. Il n'existe plus de ponceau devant l'entrée de l'école.

Qu'attend on pour remédier à cette grave négligence, qui peut être la cause de fâcheux accidents.

3° Nos routes et chemins se trouvent dans un piteux état, des crevasses profondes et nombreuses occasionnent aux petits charroyeurs de gros dommages.

L'état de nos routes n'est pas surprenant car il y a deux ans, que le Maire de la Possession, n'a pas daigné faire procéder aux réparations qui s'imposaient.

Il est impossible à deux personnes de se reconnaître à une distance de 10 mètres car les deux côtés des routes sont bordées par de très hautes herbes.

4° Une preuve incontestable de plus, du je m'enfichisme du Maire phénomène.

Il nous revient de source certaine que le facteur du service à la Ravine des Laianiers le 10 Mars écoulé, fut obligé de payer de sa poche le sieur Julien Thiburce, pour pouvoir circuler sur la route Communale obstruée par des branches d'arbres tombées sur le chemin dans la nuit du 8 au 9 Mars dernier.

Tout ceci résulte du mauvais vouloir de M. le Maire à l'égard de ses administrés qui s'ont pas au lui plaire aux dernière élections.

Nous apprenons à l'instant que des ordres ont été donnés pour que des réparations soient faites aux routes qui desservent les amis de M. le Maire alors que les principales de la Commune sont abandonnées.

Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Nous sollicitons de la bienveillance de M. le Gouverneur une tournée d'inspection, afin qu'il se rende compte personnellement de l'état déplorable d'abandon où se trouve notre malheureuse Commune.

Les cimetières de St-Paul

La ville de St-Paul n'est pas riche en monuments, chacun sait ça ; mais en retour elle est riche en cimetières ; elle en possède deux : le cimetière des riches et le cimetière des pauvres, distants l'un de l'autre de quatre kilomètres.

Le premier, à l'ouest de la ville, où repose le poète Dayot, n'est ouvert qu'aux familles pouvant acheter une concession. Nous disons bien *pouvant acheter*, car le terrain à vendre est encore très étendu.

Ce n'est donc pas par manque de place que l'on relègue dans le second cimetière placé au bout de l'Étang, le vulgaire populo.

La démarcation, en reléguant au cimetière du bout de l'Étang, ceux qui ne possédaient de leur vivant, que leur honnêteté, a donc été bien intentionnelle, et surtout bien réactionnaire.

Mais que dire de la municipalité actuelle, élue sur un programme républicain, méconnaissant cette belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Égalité au moins après la mort, messieurs les Ediles !

Il y a là quelque chose qui attriste, et nous nous demandons comment cette illégalité n'a pas remué vos fibres ?

Nous connaissons que l'Inde avait des cimetières de parias, mais nulle part, dans les pays civilisés et surtout en France, pays de démocratie, et à la Réunion, il existe de cimetières pour diverses catégories de citoyens.

Quelque fois des Communes, selon leur importance, possèdent deux, trois cimetières et même davantage, ouverts à tous sans distinction.

A St-Denis, il existe deux cimetières, celui de l'Ouest où l'on n'inhume plus que les membres des familles qui y ont une tombe mais où *n'y vend plus d'autres concessions*, puis le cimetière de l'Est où reposent pour toujours, les riches comme les pauvres.

Partout légalité et surtout égalité.

D'autre part, trouve-t-on équitable de faire parcourir trois kilomètres aux familles des malheureux pour enterrer un des leurs, alors que les riches possédant des moyens de transport faciles et commodes, n'ont à faire que quelques centaines de mètres pour arriver au cimetière de l'Ouest.

Cette inégalité doit cesser et il suffira que nous signalions cet état de choses actuel à l'honorable et sympathique maire, M. Payat, pour qu'à la prochaine séance du Conseil, celui-ci décide à l'unanimité, qu'à l'avenir le cimetière de l'Ouest sera ouvert à tous, riches, comme pauvres.

SPECTATOR.

321 (Le Peuple 4 août 1916)

A propos de « l'Office du Travail »

LA SOMME VOTÉE EST
INSUFFISANTE

Il faudrait 6.000
On n'a voté que 600 francs

OPINIONS

Le Conseil Général, on le sait, a voté la création d'un « Office du Travail » ou plutôt, il a voté une somme de 600 francs pour être affectée à cette création. Nous faisons intentionnellement ce petit distinguo pour montrer que, dans notre esprit, il y a loin d'une institution comme celle qu'on a eu la prétention d'édifier et les maigres subsides prévus pour son édification.

Quand ce vote fut pris, on nous rendra cette justice que nous y avons applaudi sans réserve.

Nous avons même félicité chaleureusement les Représentants qui avaient eu la pensée de nous doter de cet organisme social qui, largement établi comme dans la Métropole, peut rendre d'inappréciables services au prolétariat réunionnais.

A ce moment, avec raison, pour ne pas diminuer encore ce qui avait été fait, nous n'avons voulu faire entendre aucune critique, ni faire montre d'aucune réticence, nous promettant de revenir sur le sujet.

Comment n'y pas revenir, en effet, comment laisser à l'actif de nos élus avec l'apparence de la plus grande générosité le geste écourté, ratatiné, insuffisant qu'ils ont consenti à notre monde de travailleurs.

Quoi ! nous avons, dit-on, depuis peu, un Conseil général avancé, démocratique, radical et radical socialiste ; rien n'existe chez nous de ces institutions qui entourent de sollicitude les prolétaires, qui les soutiennent, qui les protègent parce que, nous a-t-on expliqué, l'Assemblée ancienne, réactionnaire, n'a jamais pensé de nous en gratifier ; et quand ce Conseil Général nouveau, républicain, est appelé dans le domaine social même où il a développé toutes ses spéculations électorales à faire quelque chose ; quand l'heure est venue de donner suite aux réalisations qu'il a promises ; quand il est tenu de faire bon accueil aux obli-

gations qu'il a souscrites... Que fait-il ?...

... Il vote 600 francs... vous entendez bien... cinquante francs par mois pour un Office de Travail.

Un point c'est tout...

C'est là, semble-t-il, un nouveau leurre qu'on dresse devant le peuple pour continuer à le tromper... un nouveau bluff à l'aide duquel on continuera à le faire marcher et à l'exploiter.

Car que fera-t-on, nous le demandons, avec cinquante francs par mois ?... Quel « Office du Travail » veut-on qu'on crée avec cela... A moins que ce ne soit une comédie qu'on veuille jouer nous disons que ces subsides sont absolument insuffisants à l'objet qu'on se propose et qu'aucun résultat effectif, valable, ne sortira de là...

Un Office du Travail sérieux, comme la Colonie, composée surtout de travailleurs, en comporte un, en réclame un, en exige un, demande au moins un budget de 6000 francs. Là alors il pourrait faire de la bonne besogne réelle, utile, profitable. Il répondrait à son but, il tiendrait sa place, il rendrait des services...

Celui qu'on nous donnera ne coûtera que 600 francs.

C'est à la mesure des vrais sentiments démocratiques de nos Représentants. Nous ne prenons pas des gants pour le leur dire...

Cela ne nous étonne pas d'ailleurs. Tant que notre Conseil Général ne sera recruté que dans une classe sociale il en sera ainsi.

Car nos représentants de la Première Assemblée, qu'ils soient de ce côté-ci ou de ce côté-là de la barricade politique, proviennent tous des mêmes rangs sociaux. Socialement — malgré tout ce qu'ils en peuvent dire dans l'intérêt de leurs spéculations électorales — ils ont le même concept restreint, erroné, injustifié à l'égard du peuple... économiquement ils ont les mêmes privilèges à sauvegarder.

Quand ils votent 600 francs seulement pour un Office du Travail qu'ils savent bien ne devoir être, avec si peu de fonds, qu'un simulateur destiné à jeter de la poudre aux yeux du prolétariat ils restent d'accord avec eux-mêmes, avec les vues inavouées de leur classe.

Jamais ils ne travailleront effectivement à l'émancipation ouvrière parce que chaque pas de l'ouvrier fait vers son émancipation est un pas fait contre eux.

L'Office du Travail à 600 francs, n'est donc à notre avis qu'une parade sans caractère.

Acceptons-le toujours mais de

grâce que personne de nos élus ne vienne se prévaloir de cette réalisation démocratique illusoire, de cette institution sociale au rabais, de ce geste protecteur écourté, presque jésuitique...

Fête Patriotique

A SAINT-JOSEPH

Par Permission de M. le Maire

Dimanche, 23 Octobre

Au profit de la « Croix Rouge » et de l'œuvre Ambulance et Assistance Coloniales ».

A 1 heure de l'après-midi :
Salvo d'Artillerie — Musique.

A 2 heures :

CONFÉRENCE
SUR LA GUERRE

A 4 heures :

Tombola, Tir à la Carabine
Bataille de Confetti.

A 8 h. du soir :

CONCERT

1. La Marseillaise, chœur.
2. La Veillée, monologue.
3. Duo de Mandoline et Guitare.
4. Le nom de France, chœur.
5. Le Baiser de l'Alsacienne, mono.
6. Le Régiment qui passe, marche
6. Les Enfants de Metz, chant et Mandoline.

Séance de Prestidigitation

1. Dis-moi quel est ton Pays, poésie
2. Salut au Drapeau, chœur
3. Morts pour la Patrie
4. La Sortie, poésie
5. Aux Enfants de France
6. Chant du Départ
7. Divers morceaux Comiques.

Musique — Phonographe

La Fête aura lieu à L'ECOLE
DES GARÇONS.

Entrée de la Cour 0 fr. 10.

Prix des Places

CONFÉRENCE & CONCERT :

Premières 1 franc ; Secondes 0 f. 50
Troisièmes 0 fr. 25.

Entrée gratuite pour les Enfants

Prière d'envoyer des chaises.

NAVIRES

— 304 —

Le « Secunder » arrivé ce matin de Vohémar a débarqué à St-Denis une cargaison de bœufs consignée à MM. Raoul Bédier et de Mazérieux.

A 8 h. la Vigie signale l'arrivée de Madagascar de la « Ville de Bordeaux », de la C. H. P. et à 11 heures, celle du « Calédonien. »

Saint-Denis, le 15 Août 1915

CHOSSES DE CHEZ NOUS

POUR LA PROSPÉRITÉ DU PAYS..

Il y a en dépôt à la Société Bourbonnaise de Crédit quatre millions deux cent soixante-treize mille huit cent quarante six francs huit centimes. (4.273.846 fr. 08).

LES JOURNAUX.

On a beaucoup discuté sur cette question du paupérisme. Monsieur le Gouverneur Cor l'a longuement étudié. Les journalistes ont publié maints articles sur le même sujet. Ce qu'il est, ses causes, ses effets, ses remèdes tout a été passé en revue. Il semble pourtant qu'on ait oublié de préconiser la seule solution qui l'aurait fait peut-être disparaître de notre île: « l'intensification » du travail à la Réunion.

Dans son discours — prononcé tout dernièrement au Conseil Général — Monsieur Cor a réhabilité le prolétaire créole. Celui-ci, a-t-il dit en substance, n'est pas paresseux. Il est malheureux parce que son travail n'est pas suffisamment rétribué. Il aurait dû ajouter que ce même journalier est pauvre parce que bien souvent, il ne trouve rien à faire dans son pays.

En ce moment, c'est la « coupe ». Les usines débordantes de vie emploient beaucoup de monde, et c'est l'aisance et la gaieté pour beaucoup de ménages. De Juillet à Décembre le père de famille pourra nourrir ses enfants, et pourvu que Dieu lui donne la santé tout marchera à souhait !

Mais viendra hélas la morte-saison, « l'entre-coupe ». Beaucoup d'hommes forts et robustes se verront brusquement privés de leur emploi, et avec cette inactivité forcée reviendra la hideuse misère !..

Or, pendant que le nombre de chômeurs s'augmente d'année en année, de gros capitaux continuent à dormir dans les coffres de nos Banques. Cet argent qui pourrait servir à procurer du pain à tant de miséreux reste là inemployé. Nous ne préconisons pas le parta-

ge des biens... ce serait de l'idiotie...

Mais avec ces millions entassés à la Société Bourbonnaise de Crédit et à la Banque Coloniale on pourrait entreprendre d'autres exploitations. Des industries nouvelles seraient créées. Notre pays est capable, en effet, de produire tout ce qui est nécessaire à son existence.

Nos capitalistes jusqu'à présent ne s'attachent qu'à la préparation du sucre et du tapioca, mais qui les empêche de fabriquer le sel par exemple, dont nous faisons une si grande consommation ?... Le papier, dont l'importation nous coûte si chère en ce moment ?... N'arriveraient-ils pas également à établir sur certaines de nos plages des sécheries de poissons ?

Combien d'autres entreprises pourraient ainsi être menées à bien si nos financiers le voulaient ? Depuis de longues années, on parle de construire un chemin de fer de Saint-Pierre à Saint-Joseph, mais on compte toujours sur l'Etat pour accomplir ce projet. Une société montée par actions avec de l'initiative et de l'audace réussirait à prolonger la voix ferrée jusqu'à cette localité. Quels beaux dividendes les actionnaires ne toucheraient-ils pas ?..

Et le projet de Sucrerie de Langevin ne présente-t-il pas les plus belles perspectives ?

Et le port de St-Pierre qui meurt un peu plus tous les ans, en un autre pays on l'aurait relevé bien vite, rendant à notre belle commune du sud sa richesse d'autrefois !..

L'île ressemblerait alors à une immense ruche où chacun travaillerait avec courage. Car pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles industries, on ferait appel à tous les créoles sans exception. Tout le monde y serait occupé, les uns et les autres jouissant ensemble du labeur commun. On ne connaîtrait plus le chômage qui oblige le prolétaire à croiser ses bras, alors que chez lui sa femme et ses enfants meurent de faim. Ce serait en même temps la fin du paupérisme !

Lorsque les individus sont heureux et dans l'aisance les pays qu'ils habitent sont également prospères. C'est là un principe élémentaire en économie sociale. Henri IV qui voulait que chaque paysan put mettre « la poule au pot » tous les dimanches le savait bien

sûr. C'est pourquoi il tenait à atteindre ce résultat !

Quelle activité commerciale et industrielle régnerait donc dans notre vieux Bourbon si tous les millions qui sont dans les coffres de nos banques venaient à être jetés dans la circulation d'une manière aussi pratique. On n'entendrait plus de ces phrases empreintes d'un mortel découragement : « La Réunion est finie... il n'y a plus rien à faire ici... ; l'avenir est à Madagascar !.. »

Oui, on réussira à Madagascar si l'on veut bien hasarder des capitaux. Mais sans l'argent, ce nerf de la guerre, on n'aura pas plus de succès, là-bas comme partout ailleurs.

On obtiendrait encore peut-être de meilleurs résultats à Bourbon, où tout est encore à créer, où rien n'a été tenté...

Du beau discours que notre éminent Ministre des Finances, M. Alexandre Ribot, a prononcé dernièrement à la tribune de la Chambre des Députés, nous avons retenu cette phrase lapidaire : « Un grand pays ne vit pas de rentes et de placements. Il vit de travail et d'industrie. Il s'appauvrit, s'il ne développe pas son outillage, son esprit d'initiative. Il faut plus d'initiative et d'énergie ! »

Nous livrons ces profondes paroles à la méditation de tous nos capitalistes. A eux de décider si la Réunion doit mourir, ou si notre petite patrie doit prendre un essor économique de plus en plus vaste chaque année !..

F. N.

ECHOS

— « 0 » —

La Bulgarie mobilise

On mande de Rome au Daily Telegraph que la légation de Bulgarie a prévenu les jeunes Bulgares habitant l'Italie de se tenir prêts à rentrer dans leur pays. On croit à la mobilisation de la Bulgarie..

L'effort Britannique

— « 0 » —

Un recensement de la population aux fins de défense nationale

M. Long, président du Contrôle des administrations locales, a déposé à la Chambre un projet de loi tendant à

Le Foyer Réunionnais

Le *Foyer Réunionnais* a été fondé en vue de venir en aide aux mobilisés créoles sans ressources personnelles, qui, partis pour défendre la France et maintenir la réputation de patriotisme et de vaillance de la colonie, reviennent du front blessés, mutilés, estropiés ou malades. Leur dévouement aux intérêts de tous, ils l'ont payé, hélas ! d'une main d'un bras, d'une jambe, de leur vue, de leur santé. Moins heureux que leurs compagnons d'héroïsme de France, ils ne trouvent point ici les écoles de réadaptation fonctionnelle et de rééducation professionnelle que l'Etat Français offre à ses défenseurs invalides. Leur peu d'instruction ne leur permet guère de profiter des emplois publics qui doivent leur être réservés. Dans l'impossibilité où ils sont de reprendre leur vie normale et de vivre de leur seul travail comme par le passé il est nécessaire que cette communauté pour laquelle ils ont versé leur sang, fait le sacrifice de leurs forces et de leur avenir, leur prête aide et assistance. N'est ce pas de toute justice ?

Les cotisations des adhérents et les fêtes qui seront données par le *Foyer Réunionnais* ont pour objet d'assurer à ces mutilés de la patrie

Une existence honorable et digne, comme il convient à des braves qui ont participé à la plus terrible de guerres de l'humanité et qui ont le grand honneur d'avoir contribué pour leur part à la plus éclatante des victoires de la Civilisation sur la Barbarie.

Répondre à l'appel du comité par de nombreuses adhésions et par sa présence à la tête de ce soir, et aux suivantes, ne pas ménager son argent pour ces humbles héros qui n'ont pas ménagé leur vie pour nous, c'est non seulement faire une bonne œuvre en se procurant d'exquises jouissances d'art, mais aussi élever et fortifier son âme en pratiquant le plus noble des sentiments : la reconnaissance.

La Question des sursis

Au moment où les sursis accordés pour différents motifs arrivent à expiration et vont faire l'objet de demandes de renouvellement de la part du plus grand nombre, il ne nous paraît pas inutile de définir ce qu'on doit entendre par sursis.

Sursis vient de surseoir, qui est synonyme de différer. En instituant les sursis d'appel, l'autorité militaire n'a jamais eu la pensée de dispenser de leurs obligations militaires ceux qui en bénéficiaient.

Elle a voulu simplement accorder à ceux qui étaient appelés sous les drapeaux un certain délai leur permettant dans des cas nettement déterminés, soit de régler leurs propres affaires, soit de permettre à leurs employeurs de leur trouver des remplaçants.

Or que se passe-t-il à la Réunion du moins pour une certaine catégorie de privilégiés, qui n'appartiennent pas inutile de le dire, à la classe ?

Pour ces derniers le mot sursis a perdu sa signification et veut dire di-pense.

Qu'ils appartiennent à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale, la procédure est la même pour tous et réussit toujours.

Un patron complaisant, usinier, commerçant, banquier, propriétaire, écrit au Chef de la Colonie pour l'informer que la présence de son employé est indispensable aux besoins de son industrie, de son commerce et de ses affaires.

Invariablement il donne l'assurance qu'en cas de départ de son précieux employé il sera obligé de fermer la boutique ou l'usine. C'est tout juste s'il n'ajoute pas qu'en cas de mort du jeune embusqué, il n'aurait plus qu'à liquider son industrie ou son commerce, étant donné l'impossibilité de remplacer ce phénomène.

Devant de pareilles assertions, le Gouverneur demeure perplexe et se rabat sur la Chambre de Commerce ou sur celle d'Agriculture dont il demande l'avis.

Inutile d'ajouter que cet avis est toujours favorable. Outre que les loups ne se mangent pas entre eux, c'est s'agréable de faire plaisir à quelqu'un quand ça coûte si peu.

Couvert par l'avis favorable des Chambres de Commerce ou d'Agriculture, le Gouverneur accorde généralement le sursis pour une période limitée.

A l'expiration de la dite période, la même comédie recommence et le sursis est prolongé d'une coupe à l'autre avec la même facilité.

La guerre durerait-elle dix ans, qu' nos jeunes embusqués de la grande industrie et du haut commerce seraient certains de ne jamais être mobilisés.

Pour eux sursis veut dire dispense et peu leur importe que les autres se fassent casser la figure pourvu qu'ils continuent à faire du sucre ou à vendre de la morue.

Est-ce ainsi qu'on doit entendre l'égalité de tous devant l'impôt du sang ?

Existen-t-ils des hommes indispensables au point d'être irremplaçables ? Et pourtant s'ils venaient à mourir de leur belle mort c'est par douzaine que les candidats brigaderaient leur succession.

Qu'aux territoriaux, qui ne doivent pas quitter Madagascar, on accorde des sursis dans la plus large mesure, c'est tout rationnel.

Mais qu'à des jeunes gens de 28 à 30 ans, réservistes de l'armée active on accorde des sursis sur sursis, sous prétexte qu'ils sont indispensables, c'est vouloir favoriser des embusqués de marque, au détriment de la défense nationale.

Ce n'est vraiment pas la peine de faire venir à grands frais une nouvelle Commission de Réforme pour opérer un nouveau triage parmi les éclopés quand des gaillards jeunes, robustes, capables de servir sur le front ou dans les fabriques de munitions restent indéfiniment embusqués loin des balles, sous des prétextes les plus tuitiles.

Décidément, la bonne chair à canon est celle du prolétaire.

LE PEUPLE

Marche des Paquebots

—)0.—

Attendu d'Europe : Le *Sydney* vers le 24 Septembre.

Départs pour l'Europe : le *Louqsor* via Zanzibar le 24 Septembre à 17 heures ; la *Ville d'Oran* vers le 25 Septembre.

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE CHEZ NOUS

— 102 —

On a pris l'habitude de dire que la guerre a été pour nous une grande bienfaitrice et qu'elle a fait gagner de l'argent au pays. De là à prétendre que nous n'avons nullement souffert depuis plus d'un an qu'elle dure, il n'y a qu'un pas, et on l'a bien vite franchi d'ailleurs.

Cette opinion répandue dans l'île entière pourrait être colportée à Madagascar, à Maurice et même en France, et le mal qui en résulterait pour nous serait immense.

On nous reprocherait toujours dans l'avenir de nous être enrichis alors que nos compatriotes de la Mère-Patrie, des territoires annexés spécialement, connaissaient les pires angoisses !

Certes, il est vrai que certains de nos produits ont été vendus à des prix inespérés. Le sucre notamment et le tapioca ont rapporté gros cette année-ci.

Mais il est juste de reconnaître que sur les 175.000 habitants que compte notre île, dix mille seulement, et nous exagérons le chiffre certainement, ont recueilli tout le profit que le cours élevé de quelques-unes de nos productions industrielles ont occasionnellement fait rentrer dans le pays.

Ce sont les usiniers d'abord, puis les gros planteurs, et par-ci, par-là quelques colons qui en ont été les seuls heureux bénéficiaires : mais les autres, tout ce monde de prolétaires : ouvriers, journaliers, gens vivant dieu sait comme, qu'ont-ils eu ? Leur situation s'est-elle améliorée en quelque façon que ce soit ? La guerre a-t-elle été vraiment pour eux une grande bienfaitrice, comme on voudrait le prétendre ?

Pauvre nous-même, et vivant au milieu de ces malheureux, nous sommes bien placé pour affirmer le contraire.

La grande conflagration européenne qui a jeté tant de personnes dans la gêne la plus affreuse en France, a eu à Bourbon de terribles contre-coups que nous avons supportés et que nous supportons encore naturellement !

Nous ne parlerons pas des angoisses des parents dont les enfants ont été pris par la mobilisation.

Il est impossible qu'on oublie un jour le rôle que nous avons rempli avec honneur sur les champs de bataille à côté de nos frères de la Métropole.

Le sang coule noblement répandu aux Dardanelles et en France témoignent hautement et tragiquement, grandiosement que nous avons été nous aussi des victimes de la Kultur !

Mais restons sur le terrain économique et nous verrons que la population pauvre de la Réunion n'a jamais autant souffert que depuis Août 1914, et que loin de souhaiter que la guerre dure, elle verrait avec joie la fin de ce terrible drame qui désole tant de marmans et tant d'épouses, et qui lui rend le poids de la vie bien plus lourd à porter !

Certes, les journaliers ont eu réellement quelques sous de plus pour leur tâche quotidienne : au lieu de 1 fr. 25, ils ont aujourd'hui 1,75 ou 2 francs, mais ce léger gain supplémentaire ne compense pas hélas ! les dépenses qu'ils sont obligés d'effectuer pour avoir le strict nécessaire, et finalement malgré cette augmentation de salaire c'est un peu plus de misère qui règne au foyer !

En effet, même pour les marchandises fabriquées ici, en vertu de la vieille loi d'économie sociale sur l'offre et la demande nous payons comme les acheteurs de France ou de Madagascar !

Le sucre par exemple qui donne de si beaux bénéfices à une infime minorité, et qui est un article de première consommation n'est plus à la portée de toutes les bourses, et la pauvre mère de famille qui, faute de lait, donnait à son bébé de « l'eau sucrée » se lamente en vain devant ces prix exorbitants ! Elle ne peut plus avoir sa quantité habituelle, et qui déjà suffisait à peine.

Pour les denrées qui nous viennent de l'étranger, c'est pire !

Le savon, qui est si nécessaire, dont on ne peut guère se passer est à 0 fr. 90 la livre ; la morue, le plat du pauvre, est devenue chère, excessivement chère, et le riz la base de notre alimentation est à 0 fr. 40 le kilogramme !

Les étoffes blanches ou de couleur qu'on payait 0 f. 60 ou 0,75c.

l'aune, demandez au commerçant si elles sont toujours vendues au même tarif ? Il vous répondra par le sourire, et vous montrera ses factures où : qui était côté 0 fr. 60 par exemple vaut actuellement 1,50 ! Même les cahiers des écoliers ont augmenté d'un sou !

Devant une situation aussi lamentable, comment certains de nos compatriotes peuvent-ils dire que la guerre nous a tous enrichis ! La bonne plaisanterie ! Elle a fait gagner de l'argent à quelques-uns c'est vrai, mais la totalité presque de la population est dans la plus grande détresse et chacune pense avec effroi : « qu'on est f... tu, si cela continue encore longtemps ! »

Voilà ce qu'il faut qu'on sache en France et ailleurs !

Et ce qu'il faut ajouter à notre honneur, à notre gloire, pour que la postérité ne l'ignore pas, c'est que cette même population déjà si éprouvée, si malheureux a su se montrer généreux pour ses frères des départements envahis !

Tout le monde a donné, et continue à donner largement, sans songer à ce qui nous manque ; et c'est par centaines de mille francs qu'on a expédiés là-bas.

Nous avons fait l'impossible et nous n'avons pas reculé devant aucun sacrifice, devant aucune privation, pour prouver à la France que nous l'aimions de tout notre cœur, et que ses malheurs étaient les nôtres...

FIERCŒUR

Etat-Civil de Saint-Denis

Du 15 NOVEMBRE 1915

Naissances

Georges Laurent Lavanime, Joseph Gabriel Nahimbraye. (Maternité), Joseph Emilien Fabien Acéot. (Maternité), Antoine Paul Inki, Michel Raphaël Garnier, Emmanuel Jean Baptiste Booz.

Décès

Mort née de Amélie Didat rue des Limites.

LES CHEMINS DE FER BELGES

— 0 —

Les autorités allemandes annoncent officiellement qu'elles vont démonter, pour les envoyer en Russie, 800 kilomètres de rails soit le cinquième du réseau des chemins de fer belges.

CHARGEMENT DES SUCRES DU GOUVERNEMENT

On fait courir beaucoup de bruits contradictoires à ce sujet. C'est ainsi qu'on disait hier que c'est avec le « Djibouti » même qu'aurait traité le Gouvernement mais que ce steamer ne prendrait d'abord que les sucres blancs.



LES VACANCES

Les Professeurs du Lycée se sont réunis pour remettre sur le tapis la très vieille question de la fixation des vacances. Ils auraient, dit la « Patrie Créole », préconisé le chômage des classes en Janvier et Février.



OFFRE DE SUCRE

On n'a toujours pas de réponse au sujet du deuxième lot offert au Gouvernement.



NAVIRES

Départ pour l'Europe : le « Sydney » le 7 Décembre.

« Djibouti » le 9 décembre pour Marseille via Tamatave.

Navires attendus : « Natal » le 10 Décembre ; « Djemnah » le 20 Décembre ; « Eugène Grosos » le 25 Décembre.

Prochain navire : « Ville d'Oran » ; arrivée : 25 Janvier ; départ : 15 Février.

En supplémentaire : « Ville de Marseille » venant de Cardiff ; arrivée : 25 Janvier ; départ : 15 Février.

COLONIALISATION DE ROUTES

Il est question de colonialiser la route de St-François qui serait alors réparée et modernisée.

Très belle idée. Mais pourquoi ne pas faire aussi la même chose pour la route du Brûlé ?



POUR NOS SOLDATS

Le courrier parti lundi a emporté une caisse de plastrons de papier, cache-nez et divers objets pour nos soldats.

Ces dons sont dus à l'initiative du Comité de Madame Gaston Vergoz.



UN REFERENDUM

Incessamment, le Proviseur du Lycée doit, par referendum, consulter les pères et mères de famille sur l'utilité du changement d'époque des grandes vacances et s'il n'y aurait pas lieu de les placer en janvier et février au lieu d'août et septembre.



CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il sera procédé à un second tour pour l'élection d'une autre déléguée en remplacement de Mlle Debray qui ne se représente plus.

Au Sujet des vacances

Le « Progrès » ainsi que tous ses confrères a parlé du Referendum par lequel le Proviseur du Lycée, chef du Service de l'Instruction publique, a demandé aux pères et mères de famille, s'ils étaient partisans de changer la date des vacances.

Nous ignorons dans quel sens les parents répondront à ce referendum ; mais, pour notre part, nous ne pensons pas que la proposition faite par les professeurs du Lycée de vaquer pendant les mois de Janvier et de Février, et dix jours seulement à la fin de l'année scolaire, soit accueillie favorablement... Ces messieurs prétendent qu'il fait trop chaud en Février, et que les enfants supportent difficilement cette température élevée. C'est vrai, mais dans ces conditions nous ne voyons pas pourquoi, on ne donnerait pas aussi le mois de décembre, puisque la chaleur est à peu près la même aux deux époques.

C'est le seul motif qu'ils invoquent d'ailleurs à l'appui de leur demande.

A côté de ce seul avantage que présenterait le changement de la date des vacances nous voyons tous les inconvénients qu'il entraînerait avec lui pour les élèves et pour les maîtres.

Après la fin de l'année scolaire, vers la mi-août, les élèves viennent de s'adonner à un travail intellectuel très intensif en vue des examens. Ils ont été « forcés » par leurs professeurs. Un grand repos leur est donc indispensable, — et pas un médecin ne nous contredira, — si nous voulons qu'ils se remettent complètement de cette grande fatigue intellectuelle. Septembre avec son climat tempéré, est tout ce qu'il y a de mieux pour renouveler les forces vives de l'enfant ; et les dix jours que les professeurs du Lycée veulent lui accorder seront bien insuffisants.

Puis, à cette même époque de l'année, il y a les « recalés » qui ont absolument besoin de ce congé pour préparer à nouveau leur examen d'Octobre.

Si l'année scolaire commence le 1er septembre, où trouveront-ils le temps nécessaire pour repasser leurs cours ? et si, à cet effet, ils s'absentent de l'école pendant ce premier mois, ils auront ainsi perdu toute une partie du trimestre, si le malheur veut qu'ils échouent une seconde fois.

Mais d'autres raisons, plus importantes au point de vue pédagogique, nous conduisent à réclamer le « statu quo » au sujet de la fixation de la date des vacances.

En Août-Septembre, les programmes ont été vus et revus. Si la mémoire de l'enfant perd quelques-unes de ces connaissances, cela n'a pas grande importance, puisqu'il doit tout revoir en octobre. Tandis qu'en Janvier-Février, nous serons au beau milieu de l'année scolaire ; et à la rentrée de mars, il faudra toujours revenir en arrière, ce qui amènera un retard considérable dans la marche générale des études.

Cette dernière considération a surtout son importance, si l'on songe que les examens pour l'enseignement Primaire commencent dès la seconde quinzaine de Mai.

Nous ne voyons donc pas l'utilité de changer en quoi que ce soit la date des vacances.

Nos enfants souffriront de la chaleur en février ; ils y sont habitués tous comme les petits écoliers de France se sont faits à Thivory. Ils ne s'en porteront pas plus mal.

Cette réforme, si elle est faite, ne profitera qu'aux familles riches de la Colonie, et à Messieurs les Professeurs du Lycée, qui auront ainsi deux mois pleins à passer sur les « hauteurs », à jour entièrement du climat délicieux de nos stations estivales. Cette innovation sera un privilège de plus accordé aux heureux de ce pays-ci...

A Hell-Bourg

Notre charmante station thermale voit avec plaisir les villégiaturistes affluer quoique les vacances ne soient point commencées. Nous leur souhaitons la bienvenue et formons des vœux pour qu'ils s'amuse beaucoup durant leur changement d'air.

Citons parmi les arrivés : MM. Canonville des M. M. ; Armanet des T. P. de Cochinchine ; Gruchet des Domaines et Régies ; Lahuppe, Michel, Potier, pharmacien ; Azema des C. I. ; K'ourio, Maire et Conseiller Général de Ste-Suzanne ; Joly, Belin, Bedier, propriétaires à St-André ; Ratinaud.

Sont venus par autos spéciales pour 24 heures Dr L. Martin, Conseiller Général, Maire de St-André ; Ozoux, Maire de St-Denis, Vice-président du Conseil Général ; Barillet, premier adjoint ; ainsi que M. Michel et le Capitaine du « Castle-Line ».

Le Gouverneur a donné ordre aux Travaux Publics pour que le Pont situé sur le « Bras Sec » près de la source thermale qui tombait de vétuste fut réparé. Ce travail est maintenant terminé. Il en était temps car des accidents auraient pu se produire. Nous l'en remercions au nom de la population.

(Correspondant)

COMMUNIQUE

Le Comité de la « Société de Secours aux Soldats », fondée par les Membres de l'Enseignement primaire sur l'initiative de Mme Gautier, la femme du distingué chef de l'Instruction publique et Mlle Giron de la Massière et dont Mme Gor a bien voulu accepter la présidence d'honneur, a l'avantage de porter à la connaissance de ses adhérents qu'il a été expédié par le dernier courrier plus de 150 vêtements destinés à nos soldats actuellement sur le front.

Le Comité espère, que grâce au don généreux fait par Mme la Gouvernante et à la rentrée imminente de colisations, son action bienfaisante quoique restreinte pourra se continuer, et que des vêtements pourront être expédiés par chaque courrier pendant toute la durée des hostilités.

Les Renforts Canadiens

On a publié des chiffres très divers sur les contingents que le Dominion fournit à l'armée alliée. Voici exactement ce que les milieux officiels communiquent :

33.000 hommes ont été envoyés en Europe ; 1.000 occupent les Bermudes ; 10.000 seront définitivement gardés en Amérique pour les services locaux.

D'autre part, 200.000 hommes sont en ce moment exercés dans les principaux corps et seront bientôt prêts pour l'embarquement.

✠
ALA PETITE-ILE

Le bruit court, depuis hier soir, que le sympathique sergent de recrutement, aurait été victime de la brutalité d'un soldat ivre.

✠
**LE GOUVERNEUR
ALA POSSESSION**

Le Gouverneur a visité la Possession samedi ; il était accompagné de M. Revol, conseiller à la Cour de Tananarive et de M. le Capitaine de Gendarmerie Deroche.

✠
INSCRIPTION MARITIME

La démission offerte par M. Le Bihan Armand, de son emploi de syndic des gens de mer, est acceptée pour compter du 10 décembre 1914.

✠
**LE STATU QUO
DES VACANCES**

Le Préviseur p. i. a l'honneur de porter à la connaissance des familles qu'à la date de ce jour le referendum des vacances a donné les résultats suivants :

100 voix pour le nouveau projet fixant les vacances en Janvier, Février et Septembre.

114 voix contre.

Le statu quo est maintenu.

LA PLUIE A SAINT-JOSEPH

Puisse la pluie continuer à accorder son concours une fois la semaine, à notre population entièrement agricole, grande mangeuse du maïs qui lui procure des repas solides, des porcs gras et des volailles substantielles, écartant ainsi de sa chaumière la déprimante misère et son cortège de maux variés.

Il y a eu la semaine dernière 3 cas d'accès jaune en ville même.

L'INCENDIE A ST-PAUL

L'incendie des Hauts de St-Paul, qui menaçait de dévorer toutes les forêts : de la Rivière des Galets à la Rivière des Trois-Bassins a été complètement circonscrit et ce grâce au zèle, à l'activité de l'intelligence et au dévouement du jeune chef de la Section Forestière notre ami Spinel qui a été puissamment aidé par l'adjudant Bianchet, les gendarmes et les concours des grands propriétaires qui n'ont pas hésité en présence de cette calamité de répondre immédiatement et sans aucune contrainte aux demandes de secours en hommes qui leur ont été adressés par l'honorable M. Prémont Maire de St-Paul.

Les autorités sont redescendus en ville après avoir pris toutes les précautions indispensables pour que de nouveaux incendies ne se rallument pas, là où de vieux troncs brûlent encore.

Calendrier

Aujourd'hui Dimanche Nov. 1915
311^e jour de l'année
Lever du soleil 5 h. 15
Coucher du soleil 6 h. 9
Lune : Nouvel lune
Fête : Saint-Ernest

L'ACTUALITE**Paradoxes de chez nous****Nos forêts
flambent**

Oui, elles flambent, nos grands bois où, sous le lent effort de notre sol, montent vers le ciel les cimes de nos arbres magnifiques.

Elles flambent, sous l'implacable impudicité d'un azur sans nuage. Nos villages de l'intérieur du côté de St-Paul, de St-Leu, de Sts-Louis, jusqu'aux gorges inexploitées de Cilaos sont entourées d'un cercle de fumée que la brise balance avec lenteur.

Les habitants s'effrayent déjà, car de leurs habitations, de leur cases ils entendent crépiter les flammes rongieuses d'arbres qui faisaient la beauté des sites dont nous nous enorgueillissons.

Notre couvert forestier de la partie Sous-le-Vent est entamée largement par l'incendie implacable dont la marche effrayante et sûre sème autour de lui des calamités sans nombre dont nous supputerons pendant de longues années les désastreux effets.

On s'est demandé avec une sorte de douloureuse angoisse quels étaient les auteurs de ce formidable forfait.

Il y a-t-il un coupable ou des coupables ?

Et les réponses que j'ai obtenues m'ont laissé sceptique et ne m'ont pas convaincus, je n'hésite pas à vous l'avouer.

Il faut dire aussi qu'à St-Denis nous ne nous faisons pas une idée exacte, nette, vraie en somme, de la mentalité des populations campagnardes qui habitent nos hauteurs.

Nous ne les connaissons pas. Nous n'avons jamais pénétré dans le fondamental de l'âme de ces petits paysans qui vivent à même le sol, et en tirent le plus qu'ils peuvent par tous les moyens — bons ou mauvais — qu'ils peuvent.

J'en causais avec un de mes amis qui, ayant vécu pendant de longues années au milieu de ces populations, les connaît et n'ignore ni leurs défauts ni leurs qualités qui, entre parenthèses, sont réelles.

Il ne tarda pas à me dire franchement que sa conviction était que le feu avait été mis, que cet incendie ne s'était pas produit par l'excessive et continuelle sécheresse que nous subissons.

— « Il y a, non pas un coupable mais des coupables, ajouta-t-il, en finissant.

— Et lesquels, interrogeai-je avec une curiosité que vous concevez.

« Il y a chez nous, au cœur même de notre île, toute une petite population de cultivateurs, dont vous ignorez complètement la vie, me répondit-il.

Pauvres, acharnés à se procurer le pain ou le maïs de tous les jours ils sont prêts à commettre les ac-

tes les plus répréhensibles sans réfléchir à leurs conséquences.

La terre leur manque pour leurs plantations. Ils en acquièrent de force.

— Comment de force ?

— Parfaitement par l'incendie.

— Je ne vous comprends pas, m'étonne-je.

La chose est facile à saisir. Admettons que nous avons affaire à des gens petits cultivateurs : journaliers ou colons qui plantent du géranium, dont la culture est le seul gagne-pain.

Les terres appauvries par les anciennes plantations qu'ils y ont faites ne donnant plus — car vous savez que le géranium sèche les terres — il faut à moins de mourir de faim, en avoir d'autres. Il ne s'en trouve pas.

Mais les terrains domaniaux sont là, abondants en terres neuves, couverts de brambles, de calumets. La riche aubaine !

Ces braves gens subissent le supplice de Tantale. Avoir tant de richesses sous la main, et ne pouvant posséder le moyen de les acquérir ! Vous voyez cela d'ici.

Et alors la tentation aidant, les poussant, ils en arrivent à commettre l'acte que vous savez.

Devant cette accusation, je restai perplexe. Mon ami pouvait être sincère, mais j'avais le droit et le devoir de douter.

Sans le savoir il avait agité en moi des questions d'une importance et d'une gravité que je ne prévoyais pas au début de notre conversation.

— Nos forêts flambent, dis-je enfin, après le court silence qui tomba entre nous, c'est un fait acquis.

Qui les a fait flamber et pourquoi ?

C'est une question à résoudre.

Il ne faut accuser personne, ni celui-ci, ni celui-là. Seulement je vois qu'il est nécessaire d'enviesager la question d'un peu haut.

Nos forêts qui s'allument ce serait donc une conséquence du problème économique et social qui se pose dans l'île ? un côté de la complexe question du travail chez nous ?

Et sur cette réflexion, avec la ferme intention de revenir sur ce sujet troublant je quittai mon ami.

Je ne fume que le NIL

Vers l'Eldorado...

Il y a bien quelques Réunionnais qui abandonnent leur bon pays pour essayer de se créer une situation au pays de la javala, mais ce sont pour la plupart de pauvres diables...
(Le Progrès N° du 6 et du 7 Novembre).

Quelques-uns !... Mon confrère est bien modeste, trop modeste même.

Hélas ! oui que j'en ai vu partir de ces malheureux qui croyaient trouver tels jadis les Mauriciens en Australie et au Cap, tels beaucoup d'entre nous, il y a quelques trente ans, en Indochine, des Eldorados.

Déçus, la plupart sont morts de faim, de la plus noire misère dans ces pays où ils pensaient, grâce à des racontars et à des récits mensongers ramassés en peu de temps la fortune ou du moins une aisance. Ces morts ne se comptent plus.

Le rédacteur du « Progrès » n'hésite pas après combien d'autres, à écrire des choses éminemment sensées afin de préserver la colonie de cette maladie qui se révèle d'abord par une sorte de pessimisme, de haine même de tout ce qui nous entoure : la famille vous devient à charge, on ne trouve aucune joie dans les plaisirs du foyer, les plus chères affections, la femme, les enfants vous laissent comme indifférent. C'est une lente évasion de l'âme qui se prépare, évolue et s'accomplit.

Et comme nous avons devant nous à 36 heures de distance un pays immense aux richesses incalculables, pays de métaux précieux, de forêts, de bestiaux innombrables où pour un franc un homme et sa compagne peuvent manger à leur faim, tout de suite on aiguille ses desirs vers cette terre bénie, vers cette moderne Solente, vers cette lie nouvelle des Plaisirs dont Fénelon a raconté les délices dans d'inimitables chapitres.

Les desirs sont permis à tout le monde, les ambitions peuvent être le lot de tout être humain, les plus grandes comme les plus modestes. Mais la réalisation de ces desirs qui vous assiègent, la complète satisfaction de ces ambitions voilà le difficile et souvent l'impossible.

Et l'on sait que malheureusement « tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve ».

Madagascar, malgré les conseils des sages et des travailleurs, j'alais dire des veinards qui s'y étaient créés une position enviable a été le vaste cimetière où reposent nombre de nos compatriotes qu'avaient tués ou la maladie ou la misère.

Il le sera encore et pour preuve je ne veux que prendre l'avis que M. Garbit — pourtant un ami des Créoles — s'est trouvé obligé de prendre pour restreindre et diminuer l'exode des Réunionnais vers son gouvernement.

Mais il est un fait que j'ai constaté et que je ne veux laisser sous silence. Le voici : Si le commerce petit, moyen et même le gros négoce se font difficile dans les villes de Madagascar, si nos compatriotes se trouvent en présence de concurrents redoutables possédant de grandes ressources et des capitaux élevés, qu'ils soient métropolitains ou hovas, il se peut bien qu'on dirigeant les efforts de nos petits planteurs, de nos petits capitalistes

vers le trafic des produits malgaches entre la Réunion et Maurice, on arrive à d'excellents résultats pécuniaires. Cela s'est fait déjà. Cela peut se faire encore en nous rendant compte d'une façon pratique de nos besoins économiques.

Et pour preuve ce que j'avance je vous citerai ce petit fait qui m'est personnel.

Je connaissais, c'est-à-dire que je connais encore un petit planteur qui habitait dans la périphérie de St-Denis.

Ce n'était pas un travailleur ordinaire. Il connaissait sa profession. Il l'aimait et l'avait toujours aimé.

Père de famille, il livrait la lutte avec une rare énergie contre tous les aléas que la culture offre à celui qui se livre à nos plantations, telles que vanilles, géranium, cannes.

La lutte se faisait de plus en plus dure. Ce n'était pas la misère, c'était le tout juste pour arriver à joindre les deux bouts.

Les enfants grandissaient, la famille s'augmentait, les besoins se faisaient plus nombreux.

Il fallait songer à l'avenir que le présent rendait de moins en moins favorable.

C'est alors que notre brave compatriote songea à aller seul à Madagascar.

Il voulait voir de visu le pays, le tâter avant de prendre une irrémédiable résolution et une décision suprême.

L'exil était sage et prudent. Arrivé sur les lieux, la guerre éclata peu à peu. Mais déjà notre compatriote avait compris tout ce qu'il pouvait tirer du marché malgache en fait d'exportations pour la Réunion.

Résolument, il prit la décision de s'expatrier cette fois-ci avec toute sa famille.

Il vendit sa petite propriété fit un peu d'argent de tout ce qu'il pouvait tirer.

Et il partit non sans quelque tristesse mais non sans confiance dans l'avenir.

Il se trouve actuellement à Tamatave, et il s'est fait traitant. Tous les trois ou tous les deux mois il fait le voyage de Tamatave à St-Denis avec un lot de plus en plus considérable de denrées qu'il écoule sur notre marché.

Ce déraciné commence à faire sa vie, il ne s'en trouvera pas mal. Il constituera bientôt une unité dans la colonie Réunionnaise déjà si nombreuse à Madagascar.

On ne porte pas sa patrie à la selle de ses souliers, s'est écrié un jour Danton, à une des heures les plus troubles de notre histoire.

Les temps sont changés. Les Frances sont partout dans le vaste monde, et le Français à l'instar de son allié l'Anglais sera toujours chez lui quand il voudra là où il a érigé ses nouveaux pénates être un travailleur et garder son caractère dans son intégralité et conserver à sa dignité toute la personnalité que sa race et son pays se font un honneur de posséder.

✦

En somme, et je me résume, dans cette moralité à ce petit fait dont je certifie la véracité : Tout pays que ce soit Madagascar ou une autre colonie française peut devenir un pays d'avenir, voire de richesse pour le travailleur. Il devient une tombe et un cimetière pour ceux qui sont des ignorants peu travailleurs et qui, ne possédant aucune connaissance pratique et n'étant pourvus d'aucune expérience y sont allés pour jouir.

Philinte

Ecoles Professionnelles

Que d'encre n'avons-nous pas versé pour décider les autorités compétentes à créer à la Réunion, des écoles professionnelles et jamais, si ce n'est que par intermittences trop espacées il n'a été obtenu des résultats appréciables.

Aussi, où prendra-t-on bientôt les éléments nécessaires à la constitution des chantiers importants qui vont s'ouvrir dans l'île ?

Déjà il y a dix ans, au moment où l'on démolissait comme à plaisir, avec une incurie insensée, tous les services techniques nous avons crié casse cou.

Alors, de jeunes bacheliers, sujets d'élite du Lycée, ornaient ces services, mais dégoûtés par des soldes dérisoires, chassés presque de la Réunion, ils quittèrent nos rives et furent accueillis les bras ouverts par les dirigeants plus clairvoyants des colonies voisines qui leur ont fait de belles situations.

Faudrait-il citer les de la Hogue, les Decler, les Chrestien, les Telmar, les Lautret, etc, etc. Les exemples abondent.

Aujourd'hui, nous voilà acculés à la faillite incontestable dans cet ordre d'idée car nous nous demandons avec inquiétude où l'on prendra les éléments qu'il faut pour remonter ces services sabotés par les incompétences d'alors, à la veille de l'ouverture d'importants travaux qui ne peuvent attendre.

N'avons nous pas maintenant à craindre de voir la Colonie faire venir de France, comme nous l'avons dit à l'époque « des agents techniques de rebut bons pour l'exportation, coûtant très cher » ?

Ce serait un comble !

Le rivage de St-Paul

Le rivage de cette localité est bordé d'un fossé assez profond où se roulent les lames avant de déferler et où se tiennent les requins.

Il est donc dangereux de prendre des bains de mer à St-Paul, ce qui était d'ailleurs expressément défendu autrefois.

Ces jours derniers, des jeunes filles et de jeunes enfants qui s'y baignaient faillirent être emportés : battus contre les pieds du pont sous lequel ils étaient, ils furent assez grièvement blessés. Nous demandons à l'autorité compétente de prendre des mesures pour empêcher le retour de ces accidents.

Petites Nouvelles

Et les mœurs !

Malgré la surveillance de la police, à St-Paul des gamins continuent de prendre des bains de mer parfois en tenue indécente, entre le Cimetière et l'Etang où pululent les requins. Mais ce qui est outrageant pour les mœurs c'est de voir de grands gaillards sans pudeur se baigner nus au Bernica en compagnie de tout jeunes éphèbes. Il faut arrêter ça.

Municipalité

Monsieur le Gouverneur sait-il qu'à St Leu l'illette étant très malade c'est un conseiller à moitié illettré qui gère les affaires de la commune, alors que le plus en titre pour cela est le seigneur de Chateaufieux qui s'en bat l'œil.

Quelle conscience de son devoir ?

Arrestations

3 pour attentat à la pudeur.

Nos sucreries

Des 4 sucreries de St Paul celle qui a manipulé le plus de cannes est l'usine de Savanah.

Possession

Le Maire « Percal » de cette malheureuse commune plus que jamais se désintéresse des affaires communales. Les réunions du Conseil municipal ne se font plus qu'à 3 conseillers. Aussi tout file à vau l'eau. Mais la population réagira. Déjà des démarches sont entreprises auprès des corps élus et du Gouverneur pour obtenir la réparation du chemin du Dos-d'Ane si utile aux Possessionnaires.

336 (Le peuple 15 mars 1916)

Départ

Environ 300 territoriaux s'embarqueront devant la caserne dans un train spécial.

Requins

Hier après-midi quatre gros requins se balladaient à quelques mètres du rivage près du Barachois. Un des spectateurs a tiré un coup de revolver « Mauser » sur un de ces requins au moment où il voulait s'emparer d'un chien que l'on avait placé comme appât. Le requin disparut.

337 (Le peuple 13 janvier 1916)

Faisons-nous connaître ?

C'est une œuvre de progrès. Elle fera connaître le pays. Elle fera notre avenir, assurera à toutes nos beautés naturelles des admirateurs mondiaux. C'est la besogne de demain qui promet des résultats magnifiques.

S'il est une création à laquelle on doit en ce moment-ci — malgré et peut-être à cause de la guerre — prêter un appui c'est bien le Syndicat d'Initiative fondé tout dernièrement par le sympathique Docteur Manès sous les auspices de M. Garbit, qui, après un court séjour en France revient prendre à Tananarive le poste de Gouverneur laissé vacant par M. Picqué.

Le Syndicat d'Initiative demande d'être aidé d'une façon effective. Il est digne de l'esprit vraiment patriotique qui a présidé à sa création et qui est à la hauteur de l'utilité, de la nécessité qui fait de ce Syndicat une œuvre de progrès et d'expansion des choses, de toutes les choses, de chez nous.

C'est par lui qu'on nous connaît, c'est par lui que ce petit pays, si beau, qui a pour devise ces mots délicieux qu'on doit prononcer dans un sourire léger, qui fait s'épanouir comme des corolles légèrement ouvertes les lèvres des femmes, « Angulus ridet præter omnes ». (Ce petit coin de terre entre tous sourit) ; c'est par le Syndicat d'Initiative que l'on connaît toutes nos beautés.

Il y a de jolies choses dans la Mythologie. On dit que Vénus allaitant l'Amour fut morquée au sein par son fils. S'enfuyant à travers les espaces éthérées, elle laissa tomber deux gouttes de lait de son sein meurtri dans la mer des Indes. Et ce furent la Réunion et Maurice.

Ce n'est pas de la légende. C'est

pure fiction. Mais à voir nos paysages enchanteurs, à considérer notre flore si diverse, si charmante, si parfumée, à comprendre, dans leur diversité, dans leur esprit, les races qui composent nos populations, on peut écrire que la Fable charmante dont nous rappelons le souvenir a dit vrai.

Or, il fallait une création qui put mettre non seulement les Réunionnais mais les Européens, tous les Européens, à même de comprendre ce que nous cachons depuis longtemps non par jalousie ou par égoïsme, mais par manque d'initiative.

Cette création nous l'avons faite, nous l'avons sous la main. C'est le Comité d'Initiative. Nous pouvons en être fiers parce que nous en sommes dignes.

Le Comité d'Initiative, qu'on ne s'y méprenne pas, est une de ces œuvres que les colonies civilisées commencent à un moment donné, sont forcées, comme poussées à créer pour ne pas déchoir.

Nous avons des paysages qui rappellent ceux du centre de la France ou ceux du Midi. Il s'en trouve d'autres qui égalent ceux si majestueux de la Suisse ; il y en a qui sont à nous, qui nous sont propres, qui portent l'empreinte du climat de notre pays et de notre population mêmes. Et ceux-là sont merveilleux, de beauté exquise, originale, toujours renouvelée.

Il faut les connaître, se pénétrer de tout ce qui vient, émane d'eux. Il faut communier avec eux dans un sentiment d'infinie admi-

ration, dans la contemplation de la Beauté qui fait penser au Maître Éternel des êtres et des choses.

Le Comité d'Initiative a pris — c'est le mot — l'initiative — de ce mouvement d'en avant. Il l'a fait parce qu'il suivait un exemple : celui du Tourisme Français qui a obtenu les suffrages de tous les Français et l'appui du Gouvernement de la République.

Comme lui le Comité d'Initiative fait une œuvre nationale et d'utilité publique. Ne l'oublions pas. Et de quelle façon nous direz-vous ?

Mais de toutes façons, Grâce à ses demandes nos routes seront mieux conditionnées. Elles exigent des réparations en harmonie avec les besoins et avec les usures de la locomotion moderne. D'où bénéfice pour tout le monde, car les accidents et la facilité d'aller d'un endroit à un autre seront les uns moindres et l'autre plus agréable et plus économique.

Prenons un exemple : Cilaos est un de nos sites les plus charmants, les plus sains ; c'est un des meilleurs sanatoria de l'Océan Indien. Tout s'y trouve : bonté de la température, efficacité des eaux à guérir nombre de maladies, beauté alpestre des paysages.

Et pourtant, malgré tous ces avantages qui égalent ceux des villes d'eaux métropolitaines, Cilaos est presque inconnue. La raison en est bien simple. On s'y rend au prix de beaucoup d'argent et par des chemins affreux.

Le Progrès n'a pas diminué sa distance de la Capitale. Cilaos n'est pas à deux pas de chez nous. Elle est au loin là-bas, perdue dans ses brumes, dans sa beauté et dans sa fraîcheur.

Il appartiendra au Comité d'Initiative de nous rapprocher d'elle et de faire le nécessaire pour qu'on y arrive et y accède avec plus de facilité.

Tel n'est pas seulement le but que notre Comité s'est proposé. Le point de vue commercial ne lui a pas échappé.

L'Étranger dépense, et, assurément comme de juste, il en veut pour son argent. Il y a chez nous

toute une industrie à créer, c'est l'industrie hôtelière.

Nous sommes très hospitaliers, mais nous ne savons pas être de bons hôteliers parce que nous ne pouvons offrir à nos touristes des hôtels confortables en harmonie avec leurs besoins et, disons le mot, à la hauteur de leur bourse. Nous avons du sentiment à en revendre, mais le confort à offrir nous manque.

Ce ne sont pas les seuls avantages dont nous dotera notre Tourisme ; ils sont divers, multiples et d'un intérêt capital.

Déjà le Guide qu'a fait éditer le Syndicat a été comme la première pierre de l'édifice futur, le premier élément de réussite de l'œuvre de l'avenir. Il est bien et intelligemment fait. Il dit beaucoup de choses.

C'est un commencement qu'il faut achever et mener à point.

La Colonie assurément ne marchandera pas au Comité d'Initiative toute l'aide dont il a besoin.

Il ne faut pas voir le présent — si sombre — mais considérer l'avenir. La Réunion, assurément, prendra bientôt une importance autrement grande que celle qu'elle a eue jusqu'ici.

Le Courrier nous a apporté la bonne nouvelle que M. Garbit a été nommé Gouverneur Général de Madagascar. Cet intelligent fonctionnaire, homme d'initiative et de progrès connaît le pays. Il en a su apprécier les beautés et les richesses. Ses habitants ne lui sont pas étrangers.

Il peut faire beaucoup pour la Colonie. Ne la laissons pas faire seul. Aidons-le de tous nos moyens, avec intelligence, sagacité, surtout avec l'idée de faire œuvre de progrès, c'est-à-dire de travailler pour demain....

Demande d'Emploi

— 403 —
UN BON CUISINIER
muni d'excellentes références demande de l'emploi.

— 403 —
S'adresser au Bureau du Journal.

La Beauté de la Réunion

PAR MARIUS-ARY LEDLOND

Le Syndicat d'Initiative de la Réunion, vient de publier un « Livret-Guide » illustré des plus intéressants : « Sanatorium, Sources thermales, Sites » y sont indiqués et décrits — textes français et anglais, — avec un esprit de précision et de salubre enthousiasme. On y constatera quels services a déjà rendus au tourisme ce Syndicat constitué depuis peu d'années, mais composé de notables intelligemment dévoués.

* Celui-là même qui a admiré en Europe les Pyrénées, les Alpes et les Carpathes, en Afrique les fauves montagnés enserrant le Nil ou les dramatiques bossellements du Transvaal, reste surpris d'une admiration supérieure devant la beauté de l'île de la Réunion. Les navigateurs du XVIII^e siècle l'appelaient Eden. Sa splendeur n'est point écrasante, mais très simplement auguste, doucement éblouissante : paradisiaque.

L'île est ensemble petite et grande. On a vraiment l'impression que la — et nulle part autant — la nature a dû se recueillir pour signifier sur un très étroit espace sa majesté et sa variété. Comme l'Arche providentielle sauva du déluge un couple de chaque espèce animale, toutes les altitudes et tous les climats sont représentés au point que, si le reste de l'Univers se trouvait englouti, l'île de la Réunion suffirait à faire suivre la complexité puissante et exquise de la Terre : sur des diamètres de 60 à 80 kilomètres, elle exhausse plusieurs replis de plus de 2 et 3.000 mètres ; sa végétation est tropicale jusque sous des climats tempérés comme en France où la Fougère arborescente essaima ses rosaces ; le ciel équatorial de ses côtes est sans cesse éventé par la fraîcheur marine au lieu de se charger de vapeurs écrasantes, comme à même latitude en Afrique et en Australie ; le soleil n'y tue point ainsi qu'à Madagascar ; des espèces vénéneuses au Mozambique y deviennent comestibles ; les plantes les plus diverses y prospèrent fraternellement. Dans de pareilles conditions tout ce qu'il y a d'excès s'élimine vite ; la nature est harmonieusement contrainte au chef-d'œuvre : l'île est parfaite. Elle représente parmi les îles ce que la rose figure parmi les fleurs. Elle est, très exactement, une corolle de montagnes.

En effet, circulaire dès qu'elle sort des flots, elle s'élève, tout alentour, selon une ligne ronde et palpitante, jusqu'à deux mille mètres, pour se creuser ensuite en un cirque trilobé au sein duquel, comme un pistil, se dresse le Piton des Neiges. Par là vous imaginez quel relief, continuellement modelé par la caresse des alizés, l'étreinte des cyclones. De loin les nuages viennent s'enlancer à ses flancs, s'y entourent et pelotonnent, et donnent à la majesté du granit et des basaltes la forme voluptueuse des cumulus. Quand de mer on découvre la Réunion, la vision est d'une forme si pure, d'un coloris si souriant, qu'on pense, avec enthousiasme, aux montagnes sacrées des plus esthétiques civilisations : grecque et indienne.

La côte est plutôt rude. A peu près seule la baie de Saint-Paul est

molle. Presque partout ailleurs se hérissent des récifs argentés, des caps anguleux qui ont un caractère provençal ou hellénique. Du flot à la base des monts s'étendent quelques kilomètres de champs plats où la canne chevelue pointe ses flèches, où la vanille enlace de ses thyrses le tronc noir des filaos. Assés également disséminées, se disposent les villes, spacieuses, parce qu'elles se constituent de jardins enclosant des villas d'un seul étage. Celles-ci présentent souvent de rustiques et élégantes colonnades et s'égaient de jets d'eau et des jets, plus élancés, des palmiers que la brise retroussé soyeusement. Parterres de roses, de bégonias, d'orchidées, de sonjes, de grenadiers, de volcameris, de lauriers, d'hibiscus, de grévillés, déploient éblouissant sur les hauts arbres des blanches lianes de mai ou de bougainville magenta.

Aux environs immédiats de ces villes — qu'on appelle quartiers — les habitants aisés ont créé, sur les points de vue des collines, quelques bouquets de villas où ils passent l'été. Durant l'hiver on fait de menues « parties » de pêche aux gorges cavernueuses des principales rivières, occasion de s'assembler à trois ou quatre familles, — plus fleuries de jeunes filles que des rosiers. — pour savourer riz jaunes au sauté, caris de bichiques servis sur feuilles de bananes, choux de palmistes et gâteaux de patates. Le fracas harmonieux descends des envire les jeunes cœurs, sensitifs à la grâce.

Avant de gravir les montagnes et de gagner le cœur de notre île, je souhaite au voyageur de connaître quelques-unes de ces familles. En tout pays les femmes se conforment à la beauté de nature qui lui est particulière, et qui ne les a appréciées risqué souvent de ne pas aussi vivement et subtilement comprendre ensuite le caractère des sites. Puis dans un pays l'atmosphère n'est-elle point l'âme même du paysage, sa palpitation ? Or, la population n'en est-elle point l'atmosphère morale ? Voyageur européen, respire avec lenteur les belles familles de cette île fortunée. Puisqu'elles ont pour toi, qui est étranger, le mystère nécessaire aux plus grandes émotions, elle doivent avoir plus d'arôme encore que pour l'insulaire.

La race est jolie, peut-être plus élégante et fine que robuste, langoureuse sans mollesse, de grands yeux doux et chauds comme café — et le café de l'île est toute liqueur. Des cheveux intenses auxquels il arrive d'avoir la fragrance de la vanille. Une âme encore plus rêveuse que le visage. Volontiers de la coquetterie, mais qui n'est qu'un apprentissage souriant de la fidélité. Elevées presque toutes en

musiciennes, les jeunes filles ne pensent qu'au mariage. Dira-t-on avec certains que c'est par défaut d'intellectualité ? Gageons plus justement qu'elles ont le goût du bonheur sur les lèvres, et tous ceux qui connaissent le pays certifieront qu'elles trouvent la occasion d'épanouir leur fierté, leur grâce et leur courage, tout à la fois leur besoin de plaire et le désir de nouveauté, d'action, d'autorité. Peu de métiers s'offrirait aux individualistes.

La vie est peu active, les affaires stagnantes autant par le défaut de décision et de travail que par l'éloignement des grands centres. — La Réunion ne se trouve plus et pas encore sur les routes principales du commerce — ; la civilisation est peu intellectuelle : les élites sont honteuses, les philharmoniques, fort aimables, s'exercent sans esprit de suite et sans suffisants connaissances de la musique contemporaine ; autrefois les familles cultivées se fréquentaient assez assidûment pour que l'émulation artistique s'en entretenait, mais la politique a gâché la vie créole : la Réunion, qui jadis pouvait être citée en exemple aux autres colonies, tend à s'assimiler à Haïti. Nous reviendrons un autre jour sur cette question si grave et où les responsabilités sont inextricablement mêlées ; où la plus pesante ressortit du ministère des Colonies ; nous devons ici simplement constater ce qui en résulte pour le voyageur : Une agitation pittoresque jusqu'au dramatique moment des élections ; à ce moment même il ne court aucun danger, car malgré les pires excitations et l'anarchie déterminée par la faiblesse d'autorité et de moralité politique qu'y ont montrée quelque fois les hauts fonctionnaires depuis une dizaine d'années, la population noire n'a commis que le vingtième des méfaits auxquels elle pouvait se livrer impunément et elle a toujours respecté l'étranger. Il faut le dire pour répondre à la réputation que depuis quelque temps on fait partout à la Réunion. Tous les Européens qui ont vécu dans cette île même aux heures les plus troublées en ont gardé un souvenir charmant.

Quand de ces côtes écumeuses l'on monte aux cimes par les entonnoirs des vallées ou ruissellent des gaves cristallins, quelle musicale émotion ! La ronce des Moluques fait chatoyer du plus tendre vert la base des mornes, des pitons fourchus, des basaltes ravins. Dans une atmosphère irisée, mille et une cascade s'échevelent au flanc des routes que suivent les autos. La civilisation n'a rien fait perdre de sa grâce primitive, de sa fraîcheur édénique au paysage. Les hôtels modernes qu'on veut bientôt construire à Salazie et à Cilaos ne cachent point les panoramas majestueux : ils se déroberont dans la luxuriante végétation. A cent mètres des villages, c'est le silence de la grande nature : non tant sauvage que fière, solennelle mais tendre, suave éternelle. Partout l'on est au bord de gouffres vastes, mauves, dominés — en face — par des parois vertigineuses de montagnes nues, azurées, altières, radieuses qui confondent l'admiration par la pureté quasi classique d'un contour cependant toujours original : même les déclinatoires les plus bizarres ont un prestige de sublimité sur le ciel bleu et doré comme miel que fait le voisinage blondissant de la mer aux plus hautes montagnes.

339 (Progrès 19
septembre 1914)

Saint-Gilles-les-Bains

Un de nos amis nous ayant invité à passer une journée à Saint-Gilles, nous nous y rendimes dimanche dernier.

A l'arrivée du train, toutes les familles villégiaturant dans cette station balnéaire, viennent au devant de l'époux, du père, du fils, du frère ou des amis venus passer une journée au milieu d'elles, et après les premières effusions, chaque groupe regagne lentement son «home» où le nouvel arrivé raconte les faits divers de la semaine en s'étendant longuement sur les prouesses de nos poilus et de nos alliés.

Quelques instants après, en attendant le déjeuner, les hommes vont deviser sur la plage, les dames se rendent entre elles des visites de bon voisinage, les jeunes filles, en costume de bain, prennent possession du royaume d'Amphitrite, les jeunes gens font du vélo et les plus jeunes, les pieds nus, le pantalon retroussé, une gaule à la main, courent sur le rivage à la recherche des poissons à anneau d'argent, que leur a fait accroire, habiter ces lieux l'humoriste chef de gare.

D'après ce dernier, M. Raabe, le premier chef d'Exploitation du C.P.R. disciple de St-Pierre, pêcheur enragé, se plaisait quand il prenait un poisson à St-Gilles à le rejeter à la mer après lui avoir passé un anneau en argent. Comme il opéra ainsi sur des centaines de poissons et ceux-ci étant très prolifiques, c'est par milliers que les poissons vivants dans les eaux de St-Gilles posséderaient un anneau en argent.

Aussi le désappointement des enfants est grand quand au bout de leur gaule ils trouvent une barbe, un capucin ou un macabir sans bague... Protestation auprès du chef de gare qui sans se démonter leur répond : « celui là n'est pas de Saint-Gilles » et la marmaille de retourner vers la grande bleue, à la recherche des poissons à anneau d'argent.

Arrivé l'heure du déjeuner, chacun regagne sa petite villa où l'attend un plantureux repas. Seul au dehors le bruit de la lame déferlant sur le rivage et le doux murmure de la brise dans les filaos.

Après la sieste, le café au fin arôme dégusté, les uns prennent possession de vastes fauteuils placés sous les filaos, les autres font les cents pas devant la gare en attendant l'arrivée des trains de St-

Pierre et de St-Denis qui doivent ramener, chez eux, les amis que l'on reverra avec plaisir le dimanche suivant.

Les trains hors de la vue, les parties de promenade s'organisent, et jusqu'au soir on entend sur la route, avec le chant des enfants les rires argentins de nos charmantes créoles.

Charleroi

Charleroi ! Charleroi ! que d'actes héroïques
Ont contemplé les champs autrefois pacifiques !
Ils ont vu les turcos comme leurs devanciers,
Résistant jusqu'au bout, mourir jusqu'aux derniers ;
Ils ont vu des soldats se reformant en file
Se ruer à l'assaut moins de cent contre mille,
Et cela pour permettre à la France d'armer
Tous ses enfants levés en un élan guerrier.
— Qu'ils furent grands ceux qui te jonchèrent, ô plaine !
Comme les beaux épis que saccage la haine,
Et combien les Français à ceux qui maintenaient
Dans ton sol engraisé dorment tranquillement
Doivent de gratitude et de reconnaissance !
Ce sont ceux qui, offrent leur grand cœur à la lance
Les uhans retardèrent un peu les bandits
Qui se voyaient déjà pénétrant dans Paris
— Mais c'est, ô France ! hélas ta plus belle jeunesse
Qui se fit tuer ainsi, fidèle à sa promesse
De garder toujours sauf l'honneur de ton drapeau
Qu'elle vénère encore par delà le tombeau !
— O soldats de vingt ans ! qui donnèrent l'exemple,
Nous, vos cadets ardents, nous entrons dans le temple
Où brûle nuit et jour le nouveau feu sacré :
Votre trépas ne restera point, c'est juré,
Invengé, mais marchant dans la voie entreprise
Nous chasserons de France avec la horde grise
Ce sanglant massacreur, Guillaume le Second
Honte de notre siècle, émule de Néron.
juillet 1916.
L.-Noël de V.

Une Chinoise

licenciée en droit

Une jeune Chinoise, Mlle Tcheng originaire de Canton, où son père fut longtemps ministre, a subi devant la Faculté de Droit les épreuves de la licence. Reçue avec félicitations du Jury, Mlle Tcheng est la première Chinoise qui se soit présentée devant une Faculté française.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

M É T R O P O L E	L A R É U N I O N
<p>1870 : IIIe République</p> <p>1875 : Lois constitutionnelles de la IIIe République.</p> <p>1889-1891 : Crise boulangiste.</p> <p>1894 : Condamnation d'Alfred Dreyfus.</p> <p>1898 : « J'accuse » de Zola.</p> <p>1905 : Loi Berteaux sur le service national égal et obligatoire.</p> <p>1914</p> <p>28 juin : Assassinat de l'Archiduc François Ferdinand d'Autriche à Sarajevo.</p> <p>2 août : Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France et à la Russie.</p>	<p>1872 : Loi sur le recrutement qui exempte les Réunionnais du service militaire.</p> <p>1884 : Création du bataillon des volontaires de Bourbon dans le cadre de la conquête de Madagascar débutée en 1883.</p> <p>1889 : Loi militaire sur le recrutement de l'armée dans les colonies. Les contingents réunionnais sont assimilés à ceux de la Métropole et ne font pas partie des troupes coloniales.</p> <p>1895 : Création d'un bureau de recrutement à Madagascar.</p> <p>1896 : Madagascar colonie française.</p> <p>1899 : Application des lois militaires à La Réunion. Premières incorporations dans l'île.</p> <p>1907 : Suppression de la garnison militaire de La Réunion.</p> <p>1911 : Exécution de Sitarane.</p> <p>1914</p> <p>20 avril : Elections législatives. 14 morts et 300 blessés.</p> <p>2 août : Un cablogramme arrive à 2h25 à la Banque de La Réunion pour annoncer la déclaration de guerre. Annonce de la mobilisation générale à Saint-Denis.</p>

5-10 septembre : Bataille de la Marne.

17 août : Loi Dalbiez créant une commission spéciale de réforme, avec pour objectif d'incorporer effectivement tous les mobilisables.

4 août : Ordre de mobilisation du gouverneur DUPRAT. Rappel sous les drapeaux des classes 1892 et suivantes ayant servi dans l'armée active.

11 août : Mise sous scellés des postes TSF des navires.

16 août : Embarquement de 667 réservistes réunionnais sur le Melbourne à destination de Madagascar.

30 août : Annonce de la mort de Roland GARROS dans les journaux locaux. L'erreur ne sera rectifiée que le 29 septembre.

10 octobre : Départ en congé du gouverneur DUPRAT remplacé par le gouverneur COR.

1915

février : Mobilisation des classes 1914 et 1915.

Mars : Premier départ de mobilisés réunionnais de Madagascar pour Marseille.

Avril : Mobilisation des Réunionnais appartenant à la classe 1916.

18 avril : Roland GARROS fait prisonnier.

Mai : Arrivée des mobilisés au dépôt des isolés coloniaux de Marseille. Départ des mobilisés de classes 14-15-16 vers la métropole. Débarquement des premiers combattants Réunionnais aux Dardanelles (classes 1912 et 1913).

12 décembre : Evacuation des soldats réunionnais combattant aux Dardanelles vers la Grèce (Salonique) et vers la métropole.

1916

21 février – 15 décembre : Bataille de Verdun.

2 juillet- 15 décembre : Bataille de la Somme.

1917

Mars : révolution russe.

6 avril : Entrée en guerre des Etats-Unis. Arrivée des premières troupes en juin.

Avril-mai : Echec français au Chemin des Dames suivi de mutineries.

20 août : Succès français à Verdun.

Octobre : Prise du pouvoir par les Bolcheviques en Russie.

15 décembre : Armistice de Brest-Litovsk entre l'Allemagne et la Russie.

1916

Les troupes coloniales sont placées en « camp d'hivernage » dans le Sud de la France et en Afrique du Nord pour 3 mois.

Mars à juillet : Mise en place de la commission spéciale de réforme. Mobilisation de la classe 1917.

Avril : Engagement des premiers mobilisés réunionnais sur le front de France.

1917

Février 1917 : Mise sur pied d'une compagnie de défense dans l'île.

Retour du gouverneur DUPRAT.

Premières permissions accordées vers La Réunion (25 jours en moyenne, plus 2 mois de voyage en bateau aller-retour)

27 mai : Torpillage du Yara qui fait 100 morts dont 6 Réunionnais. La nouvelle arrive dans l'île le 6 juin. La liste des victimes est donnée le 25 juin.

1918

Juillet-août : Deuxième bataille de la Marne.

11 novembre : Signature de l'armistice à Rethondes.

1919**1918**

15 février : Roland GARROS s'évade de sa prison de Magdebourg.

5 octobre : Roland GARROS est tué en combat aérien au-dessus de Vouziers.

11-17 novembre : Fêtes de la Victoire à Saint-Denis.

1919

1er semestre : retour progressif des soldats réunionnais.

31 mars : Arrivée du Madona avec 1603 permissionnaires. La grippe espagnole se répand à partir du lest utilisé pour le navire.

10-11 mai : le passage d'un cyclone met fin à l'épidémie qui aura fait au moins 6 000 morts.

QUELQUES CHIFFRES

LA RÉUNION

Sources :

- Société d'Histoire de Saint-Joseph 1914-1918. *Les soldats de Saint-Joseph dans la Grande Guerre. Ils ont sauté la mer*, Imazcom, 2009
- Dumora Jacques, *Mémoires réunionnaises. La Grande Guerre*, Editions du Mahot, 2014.
- Mnémosyne Rachel, *Les soldats Réunionnais dans la grande guerre soutenue en 2006 à l'Université de La Réunion*.

- Population totale de La Réunion : 175 000
- Recensés : 55 294
- Réformés : 26 624
- Mobilisés : 14 326
- Départs vers la métropole : 10 090
- Restent à Madagascar : 4 236
- Incorporés dans des régiments : 6 936 (au total on dénombre 360 régiments comptant des Réunionnais)
- Effectivement engagés sur le front : 5 950
- Régiments de l'arrière et dépôts : 986
- Usines d'armement et arsenaux : 3 154

Aptes au service en 1914 : 17%

Nombres d'absents à l'incorporation : 27,8% sur la classe 1915 / 20,1% sur la classe 1916

Morts pour la France : 1460

dont 425 morts à l'ennemi, 671 morts de maladies, 156 de blessures.

719 sépultures ont été répertoriées par Jacques Dumora.

LES COLONIES

Source : Jacques Frémeaux, *Les colonies dans la Grande Guerre*, 14-18 Editions, 2006.

Troupes coloniales : 850 000 hommes dont 600 000 soldats et 220 000 travailleurs.

FRANCE

Source : Audouin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Bayard, 2014.

Mobilisés : 7 891 000

Morts et disparus : 1 375 800

Blessés : 4 266 000

Fusillés : 746 (dont une grande partie au début de la guerre)

Dans les années 1930, 40% environ des hommes en France sont des Anciens Combattants.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS

De nombreuses ressources ont été mises en ligne à l'occasion du Centenaire. On pourra retrouver tout particulièrement :

► Le très riche site du Centenaire : <http://centenaire.org/fr>

Par exemple :

Dans la rubrique *Espace scientifique*

[Enseignement](#)

Dans la rubrique *Espace pédagogique*

[Les ressources pédagogiques Deuxième Degré](#)

[Les ressources pédagogiques Premier Degré](#)

[La Première Guerre mondiale à travers la littérature de jeunesse](#)

► La sélection de ressources bibliographiques et numériques sur l'histoire de la Première Guerre mondiale proposée par l'Académie de Paris, avec une rubrique *Ressource générale* et une rubrique *Ressource thématique* commentées. (Fichier pdf téléchargeable).

► Pour travailler avec les élèves sur des sources primaires, le site [Mémoires des hommes](#) propose plus d'un million de fiches individualisées ainsi que des journaux de bord relatifs à toutes les unités combattantes.

► Sur le blog de veille scoop.it ! on pourra trouver également un recensement très large des publications sur internet liées au Centenaire.

LA RÉUNION

Généralités

Combeau Yvan, Maestri Edmond (dir.), *Histoire de La Réunion de la colonie à la région*, Nathan, 2002, pp.75-76.

⇒ Très succinct, mais peut servir de base de départ pour un travail de recherche à faire par les élèves.

Lucas Raoul, Serviabile Mario, *Commandants et Gouverneurs de l'île de La Réunion*, Océan Editions, 2008.

⇒ Pour une recherche sur le gouverneur Duprat en poste durant le conflit.

Vaxelaire Daniel (dir.), *Le mémorial de La Réunion, tome V, 1914-1939*, Australe Editions, 1989, pp.23 à 115.

⇒ Synthèse ancienne, mais offrant un regard global sur la période facilement utilisable par des élèves. Deux dossiers intéressants sur Roland Garros et sur l'épidémie de grippe espagnole. Nombreuses reproductions d'archives.

Vauthier Alain-Marcel, Verguin Michel, Serviabile Mario, *Le DB. Dictionnaire biographique de La Réunion*, 3t, 1993-1998.

⇒ Pour toute recherche biographique liée à une étude sur le thème. Dictionnaire disponible gratuitement en ligne sur leboucan.fr.

Vaxelaire Daniel (dir.), *L'histoire de La Réunion, vol.2, de 1848 à l'an 2000*, Orphie, 2013.

⇒ Synthèse grand public, utile pour mettre en place les repères avec les élèves. Réactualisation des éléments présentés dans *Le Mémorial*.

Manuels scolaires

Histoire-Géographie. La Réunion. Cycle 3. CE2-CM1-CM2, Hatier International, 2006, pp.56-59

⇒ Deux doubles pages de dossiers documentaires sur « le temps des guerres mondiales ».

Histoire-Géographie. Programmes pour La Réunion. 4e-3e, Hatier International, 2001, pp.52-55.

⇒ Après une double page d'introduction présentant l'ordre de mobilisation et le monument de la Victoire à Saint-Denis, une double page de leçon offre 6 documents et un texte de synthèse.

Histoire-Géographie Lycée, programmes pour La Réunion, Hatier International, 2003, pp. 78-85.

⇒ Permet de donner aux élèves une approche de l'ensemble colonial dans la guerre. On y trouve en particulier un tableau du nombre de combattants fournis par l'Empire. (en ligne sur le [site de l'APHG de La Réunion](http://site.de.l'APHG.de.La.Reunion))

Coevoert Jean-Pierre, Eve Prosper, Jauze Albert, Wanquet Claude, *Histoire de La Réunion*, Hachette-Edicef / CRDP de La Réunion, 2001, pp.90-93.

⇒ Ouvrage issu d'une volonté née lors du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998 de disposer d'une « Histoire de La Réunion susceptible d'être adaptée au public scolaire ». La démarche a ensuite été confortée par les adaptations de programmes du 24 février 2000.

Vaxelaire Daniel, *Vingt-et-un-jours d'histoire*, Orphie, 2005, pp.188-196.

⇒ Synthèse utile pour le niveau primaire.

Enseignement

Fageol Pierre-Eric, « La Réunion et la Grande Guerre. 1914-1918. Adaptation pour les programmes de 3e en histoire », in *Tsingy*, Revue du CRESOI-Université de La Réunion, n°11, 2009, pp.150-170.

⇒ Propositions d'activités pédagogiques qui, malgré les changements de programme intervenus depuis offrent des ressources documentaires intéressantes.

Gauvin Gilles, « Comment enseigner la Grande Guerre ? Réflexion sur l'adaptation au local des programmes nationaux ».

⇒ communication à venir lors de la Semaine de l'histoire de novembre 2014. Le contenu sera disponible sur leboucan.fr

Mnémosyne-Fevre Rachel, « Enseigner la Première Guerre mondiale en CM2 à La Réunion », in *Tsingy*, Revue du CRESOI – Université de La Réunion, n°15, 2012, pp 161-182

⇒ Auteur de la thèse *Les soldats Réunionnais dans la grande guerre* soutenue en 2006 à l'Université de La Réunion. Présentation d'un corpus local destiné à l'enseignement de la question.

Le contexte politique, économique et social

FIOUX Paule, *L'école à l'île de La Réunion entre les deux guerres*, Karthala, 1999.

⇒ Enquête sociologique menée sur 130 personnes ayant été à l'école durant l'entre-deux-guerres.

LUCAS Raoul, *Bourbon à l'école 14815-1946*, Océan Editions, 2006.

⇒ Synthèse intéressante sur le développement de la scolarité dans l'île. Permet de remettre en perspective l'illettrisme et le rapport à la République.

Eve Prosper, *Le jeu politique à La Réunion de 1900 à 1939*, L'Harmattan – Université de La Réunion, 1994.

⇒ Pour décrypter la complexité du jeu républicain durant la période ainsi que la culture politique locale.

Eve Prosper, *Tableau du syndicalisme à La Réunion de 1912 à 1968*, Editions

CNH, 1991

⇒ En complément de l'étude sur le milieu politique, synthèse qui permet de comprendre la situation économique et sociale particulière à La Réunion. Ouvrage accessible gratuitement sur www.leboucan.fr (rubrique La Réunion / Centenaire 1914-1918)

Ho Hai Quang, *La Réunion (1882-1960), Histoire économique, colonage, salariat et sous-développement*, L'Harmattan, 2008, pp 95-116.

⇒ Propose des données statistiques sur le ravitaillement et sur l'impact plutôt positif pour les revenus sucriers.

Vaxelaire Daniel, « Une banque dans la guerre », in *Histoire d'une île, histoire d'une banque... de 1853 à nos jours*, Océan Editions, 2003, pp.157-175.

⇒ Permet de comprendre le fonctionnement économique de l'île avant, pendant et après le conflit. On pourra y trouver plus particulièrement l'importance jouée par la BR dans la transmission des nouvelles arrivant de l'extérieur.

Les Réunionnais dans la Grande Guerre

Boulogne Éric, *Roland Garros. L'Embrasseur de nuages (1888-1918). A travers les cartes postales et les cartes-photos*, Orphie, 2013.

⇒ On peut trouver une synthèse du travail d'Éric Boulogne à travers une conférence – iconographie libre de droit – accessible gratuitement sur www.leboucan.fr (rubrique La Réunion / Centenaire 1914-1918)

Brest Pierre, *Roland Garros, un réunionnais pionnier de l'aviation et héros de la grande guerre*, ONAC, 2013

⇒ Plaquette agrémentée de nombreuses photographies et [accessible via internet](#).

Dumora Jacques, *Mémoires réunionnaises. La Grande Guerre*, Editions du Mahot, 2014.

⇒ Travail de recensement systématique de tous les Réunionnais ayant participé au conflit.

ISSOP Sulliman, PIRAS Raphaël, *Saint-Philippe d'hier et d'aujourd'hui*, Surya Editions, 2010

⇒ Fiche d'identité, documents et récit de vie de combattants de St-Philippe pour les deux guerres mondiales (pp.91-113)

Les Amis de l'Université de La Réunion : Mnémosyne Fevre Rachel, « [Les soldats Réunionnais dans la Grande Guerre 14-18](#) »,

⇒ Article de synthèse en 8 pages, issu d'une conférence de 2006, présentant le sujet.

Eve Prosper, *La Première Guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*, Editions CNH, 1992.

⇒ Synthèse sur le contexte suivie de nombreuses lettres de poilus relevées dans la presse locale. (Attention dans l'approche avec les élèves à garder un regard critique sur ces courriers qui parfois peuvent être de la propagande et dont on ne connaît souvent rien du milieu social, de la profession et du statut militaire).

Ouvrage accessible gratuitement sur www.leboucan.fr (rubrique La Réunion / Centenaire 1914-1918)

Mnémosyne Fevre Rachel, « La Réunion et les Réunionnais dans la Grande Guerre », in *La Réunion sous la Troisième République. 1870-1940. Une colonie républicaine*, CRESOI-Université de La Réunion, 2005, pp.101 à 111.

⇒ Auteur de la thèse Les soldats Réunionnais dans la grande guerre soutenue en 2006 à l'Université de La Réunion.

Société d'Histoire de Saint-Joseph, *1914-1918. Les soldats de Saint-Joseph dans la Grande Guerre. Ils ont sauté la mer*, Imazcom, 2009.

⇒ Recensement approfondi des habitants de Saint-Joseph ayant servi pendant le conflit. Propose de nombreux portraits photographiques. Disponible auprès de la société d'histoire de Saint-Joseph.

Récits de vie de poilus réunionnais

Un Réunionnais dans la Grande Guerre, Quelques notes et souvenirs, Charles Foucque, Ed ARS Terres Créoles, coll Mascarin, 2014.

⇒ Réédition des souvenirs de Charles Foucque publiés en 1931.

Rivière Anne-Marie, *Léon le mutilé de Cilaos*, Archives Départementales de La Réunion, 2007.

⇒ Récit de vie d'un poilu par sa fille. Ouvrage tiré seulement à 700 exemplaires.

Société d'histoire de Saint-Joseph, Ernest Hoarau à Madagascar. Un Saint-Joséphois dans la Grande Guerre, Imazcom, 2014.

⇒ Texte et iconographie permettant de comprendre comment les Réunionnais basés à Madagascar pendant le conflit ont vécu la guerre.

"Fortune Bienvenu : ce n'était pas un jeu ", Article du Quotidien le 6 novembre 1988, p. 5.

"Témoignage inédit d'un soldat réunionnais pendant la Première Guerre mondiale. Les lettres du soldat Joseph Crescence", Article du Quotidien, 11 novembre 1998, pp.14-16.

"Commémoration du 11 novembre : Alfred Collet 'mort pour la France' ", Article du Journal de l'île, 11 novembre 2013.

« Paul Grondin, un Réunionnais parmi les zouaves », Article du Journal de l'île, 15 novembre 2014

⇒ Travaux menés par Christian Fontaine, membre du Cercle Généalogique de Bourbon

[Joseph-Ignace Rivière \(Cilaos\)](#)

[Raphaël Fontaine \(Le Tampon\)](#)

⇒ Travail mené par le lycée Pierre Lagourgue et le collège Trois-Mares du Tampon

[Documents pour une histoire du poilu réunionnais Jules Valentinois \(1893-1918\)](#)

L'après-guerre

Eve Prosper, *Les cimetières de La Réunion. Contribution pour servir à une Histoire des Mentalités à La Réunion*, Université de La Réunion – Océan Editions, 1994.

⇒ A consulter pour les monuments aux morts érigés dans l'île après le conflit.

Eve Prosper, « L'épreuve de la grippe espagnole », in *Ile à Peur. La peur redoutée ou récupérée à La Réunion des origines à nos jours*, Océan Editions, 1992, pp.221-227.

⇒ Donne des éléments sur cette épidémie et permet de la replacer dans le contexte des grandes peurs liées aux épidémies qui ont touché l'île.

Maestri Daniel, La colonie d'une guerre à l'autre (1919-1939), in *La Réunion sous la Troisième République. 1870-1940. Une colonie républicaine*, CRESOI-Université de La Réunion, 2005, pp.101 à 113 à 128.

⇒ Tableau de la situation économique, politique et sociale de l'île dans l'entre-deux-guerres.

Vandeplas Bernard, « Une guerre, des monuments : lieux de mémoires et patrimoine de l'île de La Réunion », in *Éléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion*, vol.1, Travaux et Documents, n°21, septembre 2004.

⇒ Pour des éléments sur les monuments aux morts dans l'île. Extrait synthétique en ligne sur le [site de l'APHG de La Réunion](#).

Bande Dessinée

Appollo, Serge Hua Chao Si, *La Grippe coloniale. Le retour d'Ulysse*, Vents d'Ouest, 2003.

⇒ Episode qui traite du retour des Poilus réunionnais dans le cadre de la société coloniale et du déclenchement de la peste.

Appollo, Serge Hua-Chao-Si, *La Grippe coloniale. Cyclone La Peste, Vents d'Ouest*, 2012.

⇒ Episode qui évoque la réaction de la population face à l'épidémie, la violence au front et le cyclone qui met fin à la peste.

Forat Gérard, *Histoire de La Réunion par la bande dessinée*, Orphie Editions, 2011, t.2 1815-1939.

⇒ Réédition de l'ouvrage paru en 1983 aux éditions Jacaranda. 7 pages consacrées à la guerre, dont 3 à Roland Garros et 2 à la grippe espagnole.

Expositions

« A l'ombre de Roland Garros, La Réunion et la Grande Guerre (1914-1923) », ARS Terres Créoles.

⇒ Vernissage de l'exposition, qui a obtenu le label Centenaire, le 9 novembre 2014 à Saint-Paul. Exposition accompagnée d'un CD de 9 titres dont 8 chansons originales et une reprise du Temps des Cerises de JB Clément/A Renard, chanson du deuil français, intitulée « A l'ombre de Garros », réalisé par un groupe de jeunes Réunionnais de Toulouse (The Mogee's), prix 12 euros, disponible à la Case à Lire de la Plaine des Palmistes ou à l'ARS Terres Créoles.

« [BD & Patrimoine autour de la grippe coloniale](#) ». Exposition qui présente à partir de la BD *La Grippe coloniale* l'architecture et les ambiances urbaines du début du XXe siècle.

⇒ Disponible au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de La Réunion.

L'Office National des Anciens Combattants de La Réunion (ONAC) propose plusieurs expositions liées aux deux guerres mondiales et à l'entre-deux-guerres.

[Accéder à la liste ici](#). (contact : 0262211467 / onac974@wanadoo.fr)

L'[Association Centenaires Commémoratifs](#) propose trois expositions itinérantes, inaugurées en juin 2014 : *Les femmes dans la Grande Guerre – Les coloniaux dans la Grande Guerre – L'agenda des hommes*.

L'Iconothèque de l'Océan Indien (Archives départementales) propose sur demande la diffusion d'un diaporama animé « Regards croisés sur le Saint-Denis de la grippe coloniale », réalisé à partir de la bande dessinée de Appollo et Serge Hua Chao Si.

Vidéos

« La Réunion longtemps. 1900-1920 'La vieille colonie' », Production Antenne Réunion et réalisation Benoît Ferrand, 1992.

« 50 jours dans le siècle. Cent ans d'histoire(s) à La Réunion », Première partie 1911-1976, Conception et réalisation Benoît Ferrand, RFO Réunion.

Sites internet

[Académie de La Réunion](#) : productions pédagogiques sur le Centenaire à La Réunion.

⇒ Programme des activités organisées pour le Centenaire en 2013-2014 avec la liste des projets menés par les établissements scolaires de l'île (fiches projets).

[Site académique d'Histoire-Géographie](#) : ressources pédagogiques.

⇒ Rubrique consacrée à la thématique de la Grande Guerre qui sera enrichi au fil du temps.

[Etude d'un corpus de lettres de poilus de La Réunion et de Madagascar](#)

⇒ Activité spécifique réalisée par Maxime VINOT pour les classes de 3e – ancien programme.

[Association des Professeurs d'Histoire-Géographie \(APGH\)](#) : Documents. 1849-1946 De la colonisation à la Départementalisation.

⇒ Synthèses et ressources sur la Grande Guerre mises en ligne par Dominique Vandanjon.

[Iconothèque Historique de l'océan Indien \(IHOI\)](#)

⇒ Pour des recherches thématiques, mais il n'y a pas de dossier spécifique sur la Première Guerre mondiale. On peut trouver sur le thème « guerre » quelques images liées aux monuments aux morts dans l'entre-deux-guerres.

[Association Centenaires Commémoratifs](#)

⇒ Blog de cette association, labellisée Centenaire, qui propose des interventions en milieu scolaire et qui a réalisé trois expositions sur le thème.

[Leboucan.fr](#) : Portail internet consacré à l'histoire de La Réunion.

⇒ Une rubrique est spécifiquement consacrée au [Centenaire](#) et propose un accès à une documentation fournie (conférences, vidéos, ouvrages en ligne). On y trouvera également les articles parus dans le [Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion](#) (société savante participant à cette plate-forme internet) relatifs à la Grande Guerre, ainsi que le [Dictionnaire Biographique de La Réunion](#) dans son intégralité. On y retrouve aussi, par exemple, les liens vers la [série documentaire sur Roland Garros](#) produite par Tik-Tak production et le Journal de l'île.



Collection Angelin

34 — Réunion - Combat (Moringue)

Carte postale entre 1905 et 1920, «moringue» à la Réunion, derrière les quais au Port. FRAD974_5FI35_3